

Le COLLECTIF

— former et informer —



**UdeS en spectacle :
le départ de
son fondateur
Page 6**



L'Histoire, victime
collatérale de la guerre
civile au Soudan
Page 9

Une régression
déguisée
en « vérité »
Page 13

L'exode de la
politique municipale
québécoise
Page 15

Les Remparts au centre
d'une étude sur
l'impact du sommeil
Page 18

**Une soirée de dévoilement
complètement réussie
Page 14**



**AVOIR UN ANIMAL DE
COMPAGNIE, UN LUXE?
PAGE 3**

L'ÉQUipe

DIRECTION

Sarah Gendreau Simoneau
Co-directrice volet production
redaction.lecollectif@usherbrooke.ca

Alexandre Leclerc
Co-directeur volet administration
dg.medius@usherbrooke.ca

Émy Robert
Directrice des communications et marketing
promo.medius@usherbrooke.ca

RÉDACTION

Sarah Gendreau Simoneau
Rédactrice en chef
redaction.lecollectif@usherbrooke.ca

Justine Danis
Cheffe de pupitre - Campus
campus.lecollectif@usherbrooke.ca

Elizabeth Gagné
Cheffe de pupitre - Culture
culture.lecollectif@usherbrooke.ca

Meg-Anne Lachance
Cheffe de pupitre - Société
societe.lecollectif@usherbrooke.ca

Émilie Oliver
Cheffe de pupitre - Sports et bien-être
sport.lecollectif@usherbrooke.ca

Julien Moslener
Correspondant Vert & Or
julien.moslener@usherbrooke.ca

Amelia McGuire St-Onge
Journaliste sportive

Laura Bartert
Révisseuse linguistique

Jérémy Savard
Stagiaire

PRODUCTION

Frédérique Richard
Infographie et Gestionnaire Web
frederique.richard2@usherbrooke.ca

Valentine Guillo
Responsable des réseaux sociaux

COLLABORATEURS et COLLABORATRICES

Alexia Santos
Amel Alaya
Bhavani Therrien
Corentin Messina
Daphnée Dandurand-Pominville
Laurie Vaillancourt
Médéric Dens
Olivier Normandin
Rémi Brosseau-Fortier
Sandrine Mary



Le COLLECTIF
— former et informer —

Le journalisme t'intéresse?

Deviens collaborateur ou collaboratrice que tu aies de l'expérience ou non!

Campus Culture Société Sports et Bien-être

Implique-toi en écrivant à
redaction.lecollectif@usherbrooke.ca

Prochaine édition le
17 février 2025

**NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE
COLLABORATRICES ET
COLLABORATEURS !**

Pour parler à la communauté étudiante
et faire connaître tes projets étudiants.

Que tu sois au premier, au deuxième ou
troisième cycle, viens t'impliquer!

Écrivez à redaction.lecollectif@usherbrooke.ca

Suivez-nous sur
les réseaux sociaux!



Facebook*



Instagram*



LinkedIn



Site web

* Depuis la mise en place de la loi C-18, nos pages Facebook et Instagram ont été bloquées.

AVOIR UN ANIMAL DE COMPAGNIE, MAINTENANT UN LUXE?

Combien paieriez-vous pour donner une bonne qualité de vie à votre animal de compagnie ou pour le sauver s'il était malade? Jusqu'où est la limite? Est-ce qu'on se fait avoir par les entreprises vétérinaires pour les médicaments et les soins pour nos chats et nos chiens?



**SARAH
GENDREAU
SIMONEAU**
Rédactrice en cheffe

Les multinationales qui achètent des petites entreprises vétérinaires de quartier en profitent pour faire gonfler les prix, ce qui pousse de plus en plus de gens à abandonner leurs animaux. (Royal Canin)

Je suis tombée sur des reportages de *La Fracture* et d'*Enquête*, à Radio-Canada, concernant les coûts faramineux pour soigner nos compagnons poilus. Comme mes chats font partie de ma famille, de même que les chiens et les chats de mes parents, je me suis sentie interpellée par les questions posées à travers les enquêtes journalistiques menées par Annie Hudon-Friceau. Peut-être est-ce mon hypersensibilité face à la cause animale, mais je suis outrée de constater que certaines pratiques des entreprises de ce milieu banalisent les coûts ou la profession vétérinaire. Au point où des gens doivent abandonner ou faire euthanasier leurs animaux parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'en occuper adéquatement. Ou encore, que certains vétérinaires n'aient d'autre choix que de vendre leur entreprise ou de quitter le milieu.

COÛTS DES MÉDICAMENTS TROP ÉLEVÉS

Tout d'abord, à *La Fracture*, la journaliste abordait la question des coûts des médicaments pour soigner les animaux. Saviez-vous qu'on peut trouver des médicaments pour animaux en pharmacie et que ceux-ci coûtent souvent moins cher que ceux vendus en clinique vétérinaire? Personnellement, je ne savais pas. Les vétérinaires ne divulguent pas vraiment cette information, comme s'ils ne donnaient pas le choix aux consommateurs d'acheter chez eux les médicaments prescrits par... eux-mêmes.

Jean Lafleur, pharmacien à la retraite, a analysé le coût des molécules des médicaments et a fait la comparaison entre ceux des cliniques vétérinaires et ceux des pharmacies : il en coûte parfois presque deux fois plus cher de s'approvisionner directement à la clinique.

Selon Jacques Nantel, expert en marketing, le consommateur se fait avoir. **«On ne sait pas qu'on peut avoir chez notre pharmacien un dossier pour notre animal.»**

Les données recueillies par les journalistes rapportent qu'il y aurait une différence d'environ 36 % en moyenne entre la pharmacie et le vétérinaire.

Gaston Rioux, président de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec, spécifie que **«les médecins vétérinaires sont des entreprises privées, donc ce sont eux qui ajustent leurs prix. Ceux-ci ne sont pas encadrés par l'Ordre.»**

Selon Eve-Lyne Bouchard, présidente de l'Association des médecins vétérinaires du Québec en pratique des petits animaux, le prix du médicament couvre beaucoup plus que la molécule. **«On charge nos médicaments pour que ce soit rentable à l'établissement pour couvrir nos suivis par le personnel.»**

Selon Wendy Chui, pharmacienne propriétaire chez Pets Drug Mart, «les vétérinaires devraient être plus transparents concernant le coût des médicaments qu'ils vendent. Il existe une autre option. Il y a là un conflit d'intérêts. C'est un privilège qu'ils ont de prescrire et de vendre. Évidemment, il y a des responsabilités, comme faire la justification des coûts, pour qu'il n'y ait pas d'abus».

Cependant, les médicaments pour animaux sont de plus en plus difficiles d'accès auprès des pharmaciens parce que les entreprises pharmaceutiques ont des ententes avec les distributeurs, ce qui crée une difficulté d'approvisionnement.

FRAIS VÉTÉRINAIRES ÉLEVÉS, ABANDONS EN HAUSSE

Lors de l'émission *Enquête* du 23 janvier dernier, le sujet des frais vétérinaires élevés a été abordé, notamment en ce qui a trait aux multinationales qui achètent les petites entreprises indépendantes.

Au Canada, environ 60 % des gens possèdent au moins un chat ou un chien. Quand les gens ne sont plus capables d'assumer les frais pour soigner adéquatement leur animal, ils l'abandonnent. Les refuges débordent. Laurence Massé, directrice de la SPCA de Montréal, affirme n'avoir jamais vu ça. «La situation est préoccupante parce que, chaque année, la hausse est pire.» En 2024, la SPCA de Montréal a recueilli près de 8 000 animaux de compagnie. C'est une hausse de 8 % en un an seulement. Et derrière presque tous les abandons se cache une raison financière.

POURQUOI DES FRAIS SI ÉLEVÉS?

De nombreuses cliniques vétérinaires ont été rachetées au cours des dernières années. Beaucoup de petites entreprises indépendantes sont maintenant regroupées sous de grandes enseignes. Ces dernières achètent les cliniques vétérinaires et tirent profit de leur réputation dans la communauté.

Les recherches démontrent que beaucoup de gens sont prêts à s'endetter pour leurs compagnons à quatre pattes et ça, le secteur financier le sait et en profite. Plusieurs vétérinaires expriment leur mécontentement.

Les grandes compagnies assurent aux équipes que rien ne changera, finalement tout change. Les valeurs changent, la gestion change, les objectifs de rendement changent. On voit beaucoup d'augmentation des tarifs aussi. Certains vétérinaires déplorent des hausses de 15, 20 ou 30 %, en quelques mois seulement. En réalité, l'augmentation des tarifs tourne en moyenne autour de 80 % selon les observations des journalistes.

«C'est une réalité qu'on conteste et ça nous préoccupe beaucoup, l'accessibilité aux soins vétérinaires», explique M. Rioux de l'Ordre des vétérinaires du Québec.

Cette situation n'est pas unique au Québec. Partout dans le monde, on note une hausse des coûts à cause des cliniques vétérinaires détenues par des multinationales, comme c'est le cas au Royaume-Uni, où les cliniques sont détenues à 60 %!

Les pressions financières pèsent lourd sur les propriétaires d'animaux de compagnie. C'est important que les services soient équitables et accessibles à toutes les personnes qui en ont besoin.

En plus des coûts exorbitants pour les consommateurs, c'est la façon de travailler des vétérinaires qui en est changée. C'est devenu un travail à la chaîne, selon certains vétérinaires questionnés dans le reportage. En réalité, ce n'est que pour réaliser un chiffre d'affaires. L'animal n'est plus qu'un numéro, et, par le fait même, le vétérinaire aussi. C'est une vision comptable de la profession qui est en train de prendre le dessus. Leur but? Rentabiliser au maximum les pratiques et avoir des indicateurs de performance.

Vos bonnes nouvelles environnementales

La crise environnementale actuelle accentue l'écoanxiété générale. Plusieurs études ont démontré le lien entre la consommation abusive de mauvaises nouvelles et la dépression, le stress et l'anxiété, rapporte Radio-Canada.

Le Collectif a donc décidé de vous bombarder de quelques bonnes nouvelles concernant le climat, l'environnement et les innovations qui permettent la pérennité de notre chère planète.

RÉCUPÉRER DIFFÉREMMENT

Le 1er janvier dernier marquait l'entrée en vigueur de la réforme de la collecte sélective au Québec sous la gestion d'Éco Entreprises Québec (ÉEQ). L'objectif est de réduire la quantité de matières acheminées dans les sites d'enfouissement et augmenter les taux de recyclage.

Éco Entreprises Québec a alors uniformisé et simplifié tout ce qui peut être mis dans le bac de récupération.

«C'est une bonne nouvelle en ce qui concerne le recyclage des matières», mentionne Catherine Roy, coordonnatrice aux écocentres de Nature-Action Québec. **Beaucoup de matières qui se retrouvaient dans les sites d'enfouissement aboutiront maintenant dans les centres de tri.»**

Selon elle, les quantités récupérées ouvriront la porte à de nouvelles avenues de recyclage, ce qui est le souhait d'ÉEQ dans la modernisation de la collecte. «La première étape de la gestion des déchets consiste à réduire».

Ce que ça change pour nous? Nous avons donc une seule liste de matières récupérées pour tout le Québec. Aussi, les contenants, emballages et imprimés sont acceptés dans le bac de récupération (à l'exception des aérosols, de la styromousse d'emballage et du plastique biodégradable ou compostable). Le bac bleu est progressivement déployé sur l'ensemble du territoire québécois et remplace les sacs de plastiques transparents ou les bacs d'une autre couleur.

Un doute? [L'application mobile «Ça va où?»](#) vous aide à démêler le tout.

RECYCLER SA VAPOTEUSE

En parlant de meilleure gestion du recyclage, comme les piles et les batteries, les vapoteuses n'ont plus leur place dans la poubelle ni dans le bac bleu.

Depuis le 1er janvier, pour la première fois au Québec, il est possible de recycler et de récupérer les composants des cigarettes électroniques, qui peuvent s'avérer nocifs pour l'environnement si les personnes consommatrices ne s'en débarrassent pas adéquatement.

Ce sont donc les modèles rechargeables ou jetables dont la pile est morte qui peuvent être recyclés. Près de 200 points de dépôt – magasins de vapotage, écocentre et sites de gestion de déchets, ont été désignés par le programme Appel à recycler, l'organisme reconnu par Recyc-Québec pour assurer la récupération des piles et des batteries.

Les boîtes de collecte sont ensuite confiées aux partenaires de tri qui vont désassembler les vapoteuses. Chaque composant sera ensuite traité et recyclé en toute sécurité.

Au Québec, les cigarettes électroniques sont couvertes par le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises parce qu'elles contiennent des batteries au lithium-ion.

En vertu d'un principe baptisé Responsabilité élargie des producteurs, toute compagnie qui met sur le marché un produit contenant des piles ou des batteries est tenue d'en gérer la fin de vie.

Dans ce cas-ci, c'est donc dire que le programme est financé par les producteurs de vapoteuses et les distributeurs qui vendent ces produits.

LES PREMIERS PÉAGES DE CONGESTION VOIENT LE JOUR AUX ÉTATS-UNIS

La zone de péage automobile est apparue pour la première fois à Manhattan, l'un des quartiers les plus peuplés de New York, abritant à lui seul 1,646 million de personnes, dans une ville comptant pas moins de 8 millions d'habitants et d'habitantes. L'argent amassé par les péages, en place depuis le 5 janvier 2025, permettra d'améliorer le système de transport public.

Le montant demandé dépend du type de véhicule utilisé au moment de traverser le territoire et du moment de la journée. Des plans de rabais pour les personnes à faible revenu ainsi qu'une exemption de paiement est aussi en place pour les individus en situation de handicap, les véhicules d'urgence, les autobus et les véhicules gouvernementaux spécialisés.

Au moment d'écrire ces lignes, les péages sont actifs depuis maintenant 26 jours et l'on remarque déjà une baisse de circulation et de pollution. Des milliers de véhicules évitent la zone d'engorgement et le trafic du centre-ville a donc drastiquement chuté. Le nombre d'accidents est lui aussi inférieur. Jusqu'à présent, on recense 37 blessés dans 90 accidents, ce qui équivaudrait à une diminution de 51 % par rapport à la même période en 2024.

LA COUR CONSTITUTIONNELLE DE L'ÉQUATEUR CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX À SES ÉCOSYSTÈMES MARINS

En 2008, le pays d'Amérique du Sud est devenu le premier État au monde à reconnaître les droits de la nature au même titre que les humains et les entreprises. Dix-sept ans plus tard, l'Équateur se surpasse encore.

Cette décision historique oblige les réglementations environnementales traditionnelles, telles que les limites de la pêche et le contrôle de la pollution, à se solidifier afin de protéger les fonctions essentielles des écosystèmes marins. Ainsi ils détiennent maintenant le droit de maintenir leur cycle de vie, leur structure, leurs fonctions et leur processus évolutif. Par conséquent, le gouvernement équatorien se doit de garantir la persistance de ces processus vitaux.

Ce jugement permet à l'Équateur de défendre les centaines d'espèces de poissons, de baleines, de tortues de mer, de dauphins, de requins, de raies mantas et de coraux qui y habitent.

Par Sarah Gendreau Simoneau et Frédérique Richard



Quoi faire de vos matières?

L'application «Ça va où?» aide à démêler quoi faire des matières depuis la réforme de la collecte sélective. (RecyQuébec)



Les vapoteuses sont désormais récupérées au Québec afin d'en recycler les composants. (Reporterre)



La zone de congestion a permis une baisse radicale de la pollution, du trafic et des accidents depuis le 5 janvier dernier. (MTA)



L'Équateur confère des droits légaux à ses écosystèmes marins. (The Pew Charitable Trusts)

Campus

UNE SOIRÉE DE DÉVOILEMENT COMPLÈTEMENT RÉUSSIE

Le 28 janvier dernier avait lieu le premier évènement du Journal *Le Collectif* depuis bon nombre d'années, si ce n'est pas le tout premier dans ce genre. Pour l'occasion, on a invité la communauté étudiante et nos collaborateurs et collaboratrices à venir célébrer la première édition imprimée de 2025.

Depuis la réponse de Meta pour donner suite à la loi C-18, *Loi concernant les plateformes de communication en ligne* rendant disponible du contenu de nouvelles aux personnes se trouvant au Canada, la visibilité du journal se fait moindre. Effectivement, nos comptes Facebook et Instagram sont bloqués; il est impossible de publier quoi que ce soit à l'aide de notre profil. Cependant, l'équipe n'a jamais cessé d'être inventive en essayant de trouver d'autres moyens de nous faire lire et d'en faire la promotion sur le campus.

À ce jour, on peut notamment compter sur l'aide des Services à la vie étudiante (SVE), de l'Association générale étudiante de génie (AGEG), de la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke (FEUS) et également le Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS). Infolettres ou publications sur les réseaux sociaux : ce soutien est crucial pour *Le Collectif* en matière de visibilité et d'engagement.

Cette soirée était donc primordiale afin de démontrer que, malgré les embûches, le journal est toujours debout. L'évènement avait lieu au pavillon de la vie étudiante, plus précisément à La Zone (E1-0001). Plus de 50 personnes ont été présentes lors du 5 à 7 festif.



Le déroulement de la soirée a été agréable. Les invités ont commencé à arriver vers 17 h. À l'entrée, on demandait d'inscrire leurs noms afin de participer aux tirages. À titre de soirée pour tous, deux tirages ont été mis en place. Celui pour des prix de présences, et un autre pour récompenser uniquement les gens qui avaient collaboré avec nous durant la dernière année. De plus, les collaborateurs et les collaboratrices avaient plus de chances puisque leurs noms étaient également dans la pige pour les prix de présence. Le but ultime était vraiment de remercier les gens qui s'impliquent, car, sans eux, il serait difficile d'avoir des éditions aussi diversifiées, enrichissantes et informatives qu'elles le sont.



Les invités ont pu se mettre quelque chose sous la dent grâce à un buffet. Des options végétariennes étaient aussi à la disposition de tous. Avec l'inflation qui augmente le prix des paniers d'épicerie et la précarité financière chez les personnes étudiantes, les amuse-gueules ont donc été nettement appréciés par la communauté étudiante.



Lors de ce 5 à 7 festif, nous proposons aux gens présents des options de boissons alcoolisées, comme du vin blanc, du vin rouge ou encore de la bière, il y en avait pour tous les goûts. Ne vous méprenez pas, on a pensé à tout le monde, même à ceux et celles qui n'avaient pas envie d'alcool.



**JUSTINE
DANIS**

Cheffe de pupitre Campus



Les boissons énergétiques Guru ont également été de la partie comme option sans alcool ou pour ceux et celles qui avaient simplement besoin d'un petit élan pour le reste de la soirée.

La soirée des discours s'est déroulée en deux temps. En premier lieu, on a pris la parole simplement pour remercier tout le monde de s'être déplacé. Par la suite, notre rédactrice en chef, Sarah Gendreau Simoneau, a pris le micro pour dire un énorme merci à nos personnes collaboratrices. Elle a également profité de ce moment sous le projecteur pour décrire rapidement l'édition.





La soirée des discours s'est déroulée en deux temps. En premier lieu, on a pris la parole simplement pour remercier tout le monde de s'être déplacé. Par la suite, notre rédactrice en chef, Sarah Gendreau Simoneau, a pris le micro pour dire un énorme merci à nos personnes collaboratrices. Elle a également profité de ce moment sous le projecteur pour décrire rapidement l'édition.

Par la suite, les convives ont peu continué de profiter de la soirée jusqu'au moment où l'on a annoncé le début du tirage. Entre-temps, certains se sont assis et ont discuté tout en feuilletant l'édition imprimée.

Concernant les prix, il faut une mention d'honneur aux entreprises qui ont été d'une grande générosité pour offrir des cadeaux. On parle ici du Refuge des brasseurs, de la Librairie Appalaches, de la Maison du cinéma et de la Coopérative de l'Université de Sherbrooke.



L'équipe de la radio CFAK était également présente afin de nous soutenir. Effectivement, la fusion des médias de l'Université de Sherbrooke approche à grands pas. Nous travaillons de pair afin d'offrir des projets bonifiés.



Grâce à notre partenaire annuel Antidote, une distribution de sept licences a été faite durant la soirée. En tant que journal étudiant, des prix comme Antidote ont tout leur sens. Il y a déjà plusieurs années, qu'on peut compter sur la générosité de cette entreprise. Il est logique que nos collaborateurs et nos collaboratrices, ainsi que l'équipe, puissent disposer d'un correcteur hautement performant tel qu'Antidote.

La soirée a été un franc succès. Voici une présentation rapide de notre équipe, à partir du fond gauche, Émilie Oliver, cheffe de pupitre Sports & Bien-être, Laura Bartert, nouvellement en poste pour la révision linguistique, Elizabeth Gagné, cheffe de pupitre de la section Culture, Justine Danis, cheffe de pupitre Campus ainsi que Julien Moslener, correspondant Vert&Or.

Devant, on retrouve de gauche à droite, Frédérique Richard, infographiste, Sarah Gendreau Simoneau, rédactrice en chef, Meg-Anne Lachance, cheffe de pupitre Société ainsi que la directrice des communications, Emy Robert, et son adjointe, Valentine Guillo.

De toute l'équipe, merci et à la prochaine, car ce n'est que le début d'une belle et longue route d'évènement comme celui-ci



Une forte augmentation du nombre de TDA depuis les 10 dernières années à l'UdeS

L'Université de Sherbrooke mise sur l'autonomie de la communauté étudiante dans le processus des mesures d'accommodement, alors que l'on décompte sept fois plus de trouble déficitaire de l'attention (TDA) qu'il y a 10 ans chez cette population cible.

Par Laurie Vaillancourt



On recense 7 fois plus de personnes étudiantes atteintes d'un trouble déficitaire de l'attention (TDA) qu'il y a 10 ans. (Pexels)

En 2013-2014, on dénombrait 188 étudiants avec un diagnostic de TDA à l'UdeS. Dix ans plus tard, ce nombre a bondi à 1 313 personnes. Face à cette hausse, l'université doit adapter ses mesures d'accommodement, d'autant plus que celles-ci ne sont pas destinées uniquement aux étudiants atteints de TDA.

En effet, en 2024, le Programme d'intégration des étudiants et étudiantes en situation de handicap à l'UdeS incluait 2 334 personnes. Ce groupe compte des personnes présentant un diagnostic de TDA, un trouble du spectre de l'autisme, ou encore des déficiences motrices et auditives. Près de la moitié des personnes étudiantes qui faisaient partie du Programme d'intégration lors de la dernière année scolaire avaient minimalement un TDA.

Le syndicat des personnes enseignantes de l'UQAM lance une grève

Le 9 janvier, le Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'Université du Québec à Montréal (SPPEUQAM-CSN) a annoncé le déclenchement d'une grève le 3 février 2025. Regroupant les personnes enseignantes contractuelles de l'UQAM, le syndicat met en application le mandat de grève voté à 86 %, obtenu lors de son assemblée générale du 2 décembre dernier. Les revendications concernent la reconnaissance et la rémunération du travail supplémentaire exigé par l'enseignement des cours virtuels.

Par Rémi Brosseau-Fortier

Selon un communiqué publié par le syndicat le 9 janvier, cette grève est la conséquence de « l'immobilisme de la partie patronale » après une année de négociations infructueuses. Les discussions achoppent sur la charge de travail associée à la préparation et à l'encadrement des cours en ligne. Ils dénoncent aussi le poids, deux mesures arbitraires relativement aux conditions de travail des enseignants permanents et des contractuels. Les revendications du SPPEUQAM-CSN visent l'établissement de balises pour le développement de l'offre des cours en ligne ; la limitation de la taille des classes virtuelles afin que les cours demeurent à l'échelle humaine et l'amélioration des conditions des personnes chargées de cours.

La direction de l'UQAM souhaite maintenir les méthodes d'enseignement en vigueur depuis la pandémie de Covid-19, car cela permet d'accueillir plus de personnes étudiantes dans un contexte de compression et d'austérité financières dans le domaine de l'enseignement supérieur. Depuis la fin de l'année 2024, le gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) poursuit une politique d'apparente austérité en coupant jusqu'à 60 % dans les budgets d'entretien des cégeps et des universités.

Regroupant plus de 2 100 chargés de cours, le personnel enseignant du syndicat donne plus de 60 %

des cours du premier cycle. Ainsi, les professeures et professeurs prévoient tenir des lignes de piquetage aux entrées de l'université pour empêcher la tenue des cours jusqu'à ce que la partie patronale formule une offre plus convaincante.

Le président SPPEUQAM-CSN, Olivier Aubry, souligne que le syndicat demeure ouvert à la reprise des négociations jusqu'au début de la grève. En entrevue avec Noovo le 9 janvier, ce dernier a affirmé que « nous annonçons la date de déclenchement de la grève plus de trois semaines à l'avance pour que tout le monde puisse s'y préparer, mais aussi pour donner la chance à la direction de revenir à la table avec des offres sérieuses qui répondent aux demandes réalistes du syndicat sur le plan pédagogique ».

DES APPUIS MAJEURS

L'ensemble des syndicats membres de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) ont donné leur appui aux personnes chargées de cours de l'UQAM. Il en va de même pour le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN dont les membres sont « solidaires à 100 % » avec la cause du SPPEUQAM-CSN, selon la présidente Dominique Daigneault.

Selon la Confédération des syndicats nationaux (CSN), l'enjeu des conditions de travail adéquates pour l'enseignement en ligne touche l'ensemble de la profession de personnes enseignantes et de professeures. Pour la présidente de la CSN, Caroline Senneville, les demandes du SPPEUQAM-CSN sont « justes et raisonnables » et cette dernière souhaite que la nouvelle chancelière de l'UQAM, Pauline Marois, intervienne afin que ce conflit de travail soit l'occasion de « mettre la technologie au service de l'humain et non l'inverse ».



Le Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'Université du Québec à Montréal (SPPEUQAM-CSN) a annoncé le déclenchement d'une grève débutant le 3 février. (Montréal campus)

L'IMPLANTATION DU PROGRAMME SUR LE CAMPUS

Ces personnes bénéficient de mesures d'accommodement comme du temps supplémentaire, l'utilisation de logiciels spécialisés et l'accès à des locaux isolés lors des périodes d'examen. Toutefois, la mise en place de ces mesures pose plusieurs défis pour les universités, surtout avec l'augmentation notable de personnes inscrites au Programme d'intégration. Comme certains ont besoin d'endroits à distraction réduite pendant les examens, l'augmentation des cas engendre un enjeu quant à la disponibilité des locaux. Dans le contexte actuel, les établissements d'enseignement supérieur n'ont d'autre choix que de s'adapter au mieux afin de préparer adéquatement les personnes étudiantes. Certaines facultés ont d'ailleurs réussi à incorporer des espaces isolés, du tutorat, et des services de prise de notes à leur programme de mesures d'accommodement.

Pour une majorité des étudiants du Programme d'intégration, les mesures d'accommodement font partie intégrante de leur scolarité depuis l'enfance. C'est d'ailleurs le cas pour Dominik Lagacé, maintenant étudiant au baccalauréat en histoire. Ce dernier rappelle l'importance des mesures en mentionnant leur caractère essentiel dans la réussite scolaire de ces personnes. Comme chaque étudiant possédant un handicap a un plan d'intervention personnalisé, M. Lagacé a bénéficié de mesures, comme l'utilisation d'un ordinateur lors des examens et d'un logiciel l'aidant en français lors de son parcours universitaire.

L'incorporation des mesures d'accommodement dans les établissements d'enseignement supérieur éveille toutefois des questionnements quant à l'autonomie de ces personnes une fois sur le marché du travail. L'approche de l'UdeS est claire, il faut que cette autonomie soit développée au niveau de l'enseignement supérieur pour que ces personnes ne s'attendent pas à bénéficier de mesures une fois dans leur emploi. Sur le site internet, l'UdeS indique que : « **Toute personne étudiante qui souhaite bénéficier de mesures d'accommodement doit initier la démarche en communiquant avec le Programme pour l'inclusion des personnes étudiantes en situation de handicap de l'Université de Sherbrooke le plus tôt possible avant le début des cours.** »

Un mandat important pour deux professeurs de l'Université de Sherbrooke

En juin dernier, dans le but d'accroître l'autonomie du Québec au sein du Canada, le gouvernement caquiste de François Legault proposait une idée ambitieuse : créer un comité d'expert se penchant sur la question dans le but d'émettre des recommandations au gouvernement. Parmi les six experts impliqués, on retrouve deux professeurs de l'Université de Sherbrooke : Guillaume Rousseau (Faculté de droit), qui assumait le rôle de coprésident, ainsi que Luc Godbout (École de gestion).

Par Olivier Normandin

Les membres du Comité consultatif sur les enjeux constitutionnels du Québec au sein de la fédération canadienne ont travaillé de la façon la plus rigoureuse possible entre juin et novembre 2024 dans le but de produire un rapport étoffé. Ils se sont penchés sur des enjeux clés de notre époque, comme : les pouvoirs du Québec en immigration, le pouvoir de dépenses du gouvernement fédéral, le mode de nomination des juges à la Cour suprême et bien d'autres.

Après avoir reçu et consulté plus de 40 mémoires consultatifs produits par des experts, des groupes de pression ainsi que des citoyens, le Comité a déposé son rapport, le 25 novembre 2024, nommé : Ambition. Affirmation. Action. Le rapport de 108 pages comporte 42 recommandations distinctes sur de nombreuses sphères de la politique québécoise.

Parmi ces recommandations, l'une d'entre elles a particulièrement marqué les esprits : l'idée que le Québec se dote de sa propre constitution. Pour rappel, une constitution est le texte de loi suprême d'un État. Si cette idée allait de l'avant, ce serait un changement juridique majeur pour le Québec.

En entrevue avec Le Collectif, le professeur Rousseau est conscient de l'importance du dossier. « **Le rapport du Comité sur les enjeux constitutionnels a forcé le gouvernement à prendre position sur l'idée d'adopter une Constitution québécoise codifiée. Il reste maintenant à voir s'il ira de l'avant...** »



Parmi les experts impliqués au sein du Comité consultatif sur les enjeux constitutionnels du Québec au sein de la fédération canadienne, on retrouve Guillaume Rousseau, en avant à gauche, et Luc Godbout, en arrière à droite, de l'UdeS. (CAQ)

UN COMITÉ D'ÉTOILES

Guillaume Rousseau est professeur titulaire de droit à l'Université de Sherbrooke en plus d'être directeur des programmes de droit et politique appliquée de l'État.

De son côté, Luc Godbout est professeur titulaire du Département de fiscalité, mais aussi titulaire de la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

Le comité était également composé de : Sébastien Proulx, qui assumait le rôle de coprésident (avocat, ancien ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ancien ministre de la Famille), Catherine Mathieu (professeure de sciences politiques et de droit à l'Université du Québec à Montréal), Martine Tremblay (consultante en affaires publiques, ancienne cheffe de cabinet des premiers ministres René Lévesque et Pierre Marc-Johnson, ancienne sous-ministre) et Amélie Binette (professeure au Département de droit à l'Université du Québec en Outaouais).

En ce qui concerne son expérience, Guillaume Rousseau ajoute : « **comme constitutionnaliste, mais aussi comme intellectuel engagé, ce fut un honneur et un plaisir de pouvoir contribuer à une réflexion qui innove au sujet de la place du Québec dans le Canada et plus largement de sa liberté.** »

Une Nuit blanche au Mont-Bellevue

Le 31 janvier a eu lieu la Nuit blanche de ski à votre montagne sherbrookoise de choix. En effet, le Mont-Bellevue a maintenant fêté sa deuxième édition cette année avec une foulée de jeunes de tous âges.

Par Daphnée Dandurand-Pominville



Le Mont-Bellevue offrait, le 31 janvier dernier, sa deuxième édition de la Nuit blanche. (Parc du Mont-Bellevue).

Les gens ont pu s'y retrouver pour skier, glisser sur des tubes, prendre un verre et un petit plaisir gastronomique.

UN SITE BIEN REMPLI

En l'honneur de l'événement, un feu de camp était allumé au pied de la croix illuminée au sommet de la montagne. Des chapiteaux étaient installés autour du feu : le lounge Desjardins, un jeu d'évasion, l'igloo festif et le stand Ungava gin. Au pied de la montagne, nous retrouvions près du remonte-pente un kiosque Hot-dog & BBQ et un de Guru Énergie. Plus près du chalet, on pouvait étancher sa soif ; prendre un chocolat chaud ou un café (de la van de café William) près d'un autre feu de camp, ou une bière sous le chapiteau du Siboire. Dans le chalet, une maquilleuse pour les enfants s'était installée à l'étage, juste à côté de la piste de danse. Évidemment, la musique entraînante du DJ a animé la cantine de la montagne.

De plus, l'argent amassé durant la soirée servira à la station pour prolonger ces heures d'ouverture, notamment pour les groupes scolaires de la région. L'an dernier, les fonds soulevés ont rendu trois jours de gratuité offerts aux élèves. Il ne reste que le jeudi 13 février, où ils profiteront de la journée entière pour skier, soit de 9h à 22h sans frais. Reste à voir ce qui sera de la saison prochaine grâce aux fonds amassés durant cette soirée festive.

Si tu as manqué le *party* de l'année, c'est un rendez-vous pour la prochaine édition. Attache ta tuque, ça va brasser !

LES ACTIVITÉS HIVERNALES AU MONT-BELLEVUE

Pour l'instant, tu peux quand même profiter des tempêtes des derniers jours et t'y rendre le mercredi et le jeudi de 17h à 22h, le vendredi et le samedi de 9h à 22h, ainsi que le dimanche de 9h à 17h. À quelques pas de l'Université de Sherbrooke, tu peux skier pour un petit bloc de deux heures pour la modique somme de 9 à 15 \$, tout dépendant de ton lieu de résidence. En plus, avec encore quelques flocons, les deux sous-bois risquent d'ouvrir sous peu. Et pour les adeptes de rando alpine, un corridor réservé à cet effet (piste 1) est à votre portée.

Le Mont-Bellevue n'a pas fini de nous surprendre. Plein d'autres activités sont possibles, comme du *fatbike*, du ski de fond et de la raquette. Tout ça avec possibilité de location. Ne laisse pas l'hiver freiner tes élans sportifs. Fonce et tu te découvriras peut-être une nouvelle passion qui rend les températures nordiques un peu plus tolérables.

L'HISTOIRE, VICTIME COLLATÉRALE DE LA GUERRE CIVILE AU SOUDAN

De nombreux conflits politiques ne cessent de s'acharner sur notre monde. Il devient difficile d'être à l'affût de tout ce qui se passe. À l'heure actuelle, la guerre civile au Soudan est une des plus grandes crises humanitaires à laquelle nous faisons face.



Une tempête de sable balaie les pyramides de Méroé au Soudan, (900 av. J.-C. - 400 apr. J.-C.) (Nichole Sobecki National Geographic)

Les affrontements entre les forces paramilitaires de soutien rapide (RSF) et les forces armées soudanaises (SAF) ont éclaté en avril 2023. Depuis, l'ONU compte environ 18 800 morts et plus de 3,1 millions de personnes en fuite. La famine qui, d'ailleurs, ne cesse de s'aggraver, fait rage dans le nord du pays. Pourtant, cette situation n'a presque aucune couverture médiatique. Selon le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, « la situation des civils est déjà désespérée et il existe des preuves de la commission de crimes de guerre et d'autres atrocités ». Les premières victimes sont malheureusement les civils qui sont pris entre deux feux. Certains parlent même de génocide à cause des violences ethniques que subit la population.

LORSQUE LE PASSÉ EST MENACÉ PAR LE PRÉSENT

Dans ce genre de conflit, les vies humaines ne sont malheureusement pas les seules victimes. Au cœur de la capitale soudanaise, Khartoum, se trouve des artefacts et des sites archéologiques d'une valeur inestimable qui témoignent, entre autres, du passé glorieux des pharaons noirs qui ont régné sur l'Égypte pendant des centaines d'années. Dans un article, la professeure d'histoire de l'Université de Strathmore, au Kenya, Agnes Kinyua, exprime son inquiétude profonde quant au conflit qui sévit dans la capitale. « Je les ai observés. Lorsqu'ils brûlent des livres, ils s'en fichent. Ils brûlent tout, ils volent et ils détruisent. Outre les objets d'art, nous

avons des monuments historiques au Soudan. C'est une préoccupation pour moi et, j'en suis sûre, pour tous ceux qui s'intéressent à l'Histoire.»

Selon l'organisme *Heritage for Peace*, « (Le conflit en cours constitue une menace imminente pour le patrimoine culturel du Soudan. Les plus vulnérables sont le Musée national, le Musée Ethnographique, le Musée de la maison Khalifa, le Musée du Palais, le Mausolée du Mahdi et Archives nationales de Khartoum, le Musée Sheikan à El Obeid, et le musée du Darfour à Nyala. Des dégâts irremplaçables sont déjà signalés au Musée d'histoire naturelle ; la précieuse collection du Centre Muhammad Omar Bashir d'études soudanaises de l'Université Ahlia d'Omdurman (la ville à côté de Khartoum) a été pillée et totalement perdue par le feu. Certains dommages aux temples exposés dans le jardin du Musée national de Khartoum sont également signalés ».

L'IMPORTANCE HISTORIQUE DU SOUDAN

Le Soudan possède une riche histoire qui remonte à plus de 100 000 ans. Selon National Geographic, les grandes civilisations antiques du Soudan ont connu, grâce à leur agriculture, une grande période de prospérité qui leur a permis d'ériger de nombreux temples. On dénombre près de 255 pyramides, soient

le double de ce qu'on retrouve en Égypte. Vers 730 avant notre ère, l'Égypte du Moyen Empire est affaiblie, ce qui permet à l'empire nubien, qui a connu un fort accroissement économique et militaire durant les neuf siècles avant notre ère, d'envahir et de conquérir ces territoires. Piye devient le premier empereur de la 25e dynastie d'Égypte, mieux connue sous le nom de la dynastie des pharaons noirs. La Nubie actuelle correspond à une partie du territoire du nord du Soudan.

Cette période de l'histoire soudanaise a laissé des artefacts d'une valeur inestimable pour mieux comprendre les civilisations anciennes. Ce n'est pas moins de 28 sites archéologiques et culturels qui ont été pris pour cible ou qui ont subi des dommages collatéraux dus aux récents conflits armés. Selon Agnes Kinyua, « aujourd'hui, nous nous efforçons de relier l'Histoire et la culture de la région et de les préserver pour les générations futures. Nous ne devrions pas permettre que ce qui s'est passé en Somalie se produise au Soudan, ou même en Afrique de l'Ouest ».

LE PILLAGE D'UN DES PLUS IMPORTANTS MUSÉES SOUDANAIS SE CONFIRME

Depuis le début du conflit, le RFS a réussi à prendre le contrôle de plusieurs régions du Soudan, dont Khartoum. En septembre 2024, ce que l'on redoutait arriva. Des rapports confirment qu'un important pillage a eu lieu au Musée national du Soudan, ce qui inquiète au plus haut point les autorités et les historiens. Dans un article, la docteure Ikhlas Abdel Latif, directrice des musées



ELIZABETH GAGNÉ

Cheffe de pupitre Culture

à l'Autorité nationale des antiquités du Soudan, indique que « des objets archéologiques qui étaient stockés au Musée national ont été « chargés dans de grands camions », qui, d'après des images satellites, se sont dirigés vers l'Ouest et des zones frontalières, notamment près du Soudan du Sud ».

Selon un autre article, le rapport semble indiquer que les pillages du musée seraient orchestrés par le RFS. Ikhlas Abdel Latif souligne également qu'il ne s'agissait pas uniquement « de la mémoire locale, mais de la mémoire humaine ». Toujours selon Abdel Latif, le musée Nyala, au Darfour du Sud, a également subi d'importants vols d'antiquité et même certains outils d'exposition ont été volés. Quant au musée Khalifa d'Omdurman, situé dans la ville adjacente à Khartoum, « une partie du bâtiment, qui date de l'époque mahdiste (fin du XIXe siècle), a également été détruite », raconte Abdel Latif.

Le Musée national est l'un des plus importants musées du Soudan. « Récemment réaménagé, il abritait des collections du paléolithique, avec des pièces uniques de Kerma, des dynasties antiques égyptiennes, de Napata, Méroé, des antiquités chrétiennes et des objets d'art de l'islam ». Tous s'entendent pour dire qu'il s'agit d'une réelle tragédie notamment pour les futures générations soudanaises. Dans un communiqué de presse datant du 12 septembre 2024, l'UNESCO a sonné l'alarme face aux menaces de trafic illicite de biens culturels.

De cette situation, l'auteur britannique George Orwell aurait pu dire que « le moyen le plus efficace de détruire les gens est de nier et d'oblitérer la compréhension qu'ils ont de leur histoire. » Plus que des reliques, il s'agit d'un héritage culturel et identitaire qui a été volé. Que restera-t-il après la guerre si toute trace du passé est détruite ?

Critique : *The Brutalist*

Favori pour remporter l'Oscar du meilleur film le 2 mars prochain, *The Brutalist*, réalisé par Brady Corbet (*Vox Lux*), est un film ambitieux qui explore des thèmes complexes tels que l'immigration, le capitalisme et la quête artistique. Il aura fallu près de 10 ans pour que le projet voit le jour, et s'il est certain qu'il en émane une grandiosité s'approchant des films épiques, il nous laisse toutefois avec une légère impression de n'être qu'une coquille vide.

Par Alexandre Leclerc



Une scène du film *The Brutalist*.

D'une durée de 215 minutes, cette œuvre cinématographique se distingue par ses qualités techniques et son récit universel, mais de récentes controverses sur l'utilisation de l'intelligence artificielle en post-production pourraient ternir à court terme l'image du film, et peut-être même affecter durablement l'éligibilité de certains films aux Oscars.

ASPIRER AU RÊVE AMÉRICAIN...

Le film suit le parcours de László Tóth (Adrien Brody), un architecte juif hongrois qui émigre aux États-Unis après la Seconde Guerre mondiale. Recueilli par son cousin Atilla (Alessandro Nivola), qui possède un modeste magasin de meubles à Philadelphie, il obtient la chance d'exercer à nouveau son métier lorsque le fils d'un riche entrepreneur (Joe Alwyn) les embauche pour rénover le bureau de son père (Guy Pearce).

Cet entrepreneur, voyant le potentiel artistique de László, l'engage alors pour construire un imposant complexe multifonctionnel dans une petite bourgade de la Pennsylvanie, avec comme style principal la marque de commerce de l'architecte : le brutalisme. László, d'abord reconnaissant pour cette opportunité et pour les efforts que l'industriel déploie pour faire venir sa

femme (Felicity Jones) et sa nièce (Raffey Cassidy), verra des tensions naître entre son mécène et lui, et, à plus grande échelle, entre les Américains de souche et les immigrants juifs.

... ET DEVOIR S'EN DÉTOURNER

Dès les premières scènes, le film capte l'attention avec une séquence où László, au milieu d'une foule, aperçoit la Statue de la Liberté, symbole de l'espoir et de la liberté. Cependant, cette image est présentée de manière déformée, suggérant une vision altérée du rêve américain. On comprend dès lors que

le parcours de l'architecte sera parsemé d'embûches, et, surtout, d'illusions. Cette approche visuelle audacieuse est renforcée par la brillante direction photo de Lol Crawley, qui utilise des compositions fluides et organiques, magnifiées par le format 70 mm VistaVision (un système particulier qui fait défiler les bobines de façon horizontale, et non verticale, dans le projecteur).

Le jeu d'Adrien Brody y est pour quelque chose dans l'acceptation du récit de l'architecte hongrois. Il livre une performance remarquable, capturant les nuances émotionnelles de son personnage avec une

intensité palpable. Guy Pearce, quant à lui, rend avec brio la superficialité de l'homme d'affaires charismatique, mais manipulateur, ajoutant une dynamique complexe à leur relation. Felicity Jones, qui n'apparaît qu'au milieu du film, laisse également sa marque en tant que femme moderne et véritable ancrage du couple de réfugiés.

On pourra néanmoins reprocher à *The Brutalist* d'être relativement convenu dans ce récit de désillusion à la fois prévisible et champ gauche. Certains événements se déroulant dans la seconde partie du récit semblent précipités et

contrastent avec la lenteur de la première partie. C'est dommage, puisque, strictement sur le plan technique, le film est accompli et visuellement singulier.

On aurait de plus souhaité un peu plus de profondeur au scénario, qui peine à étayer pleinement ses thématiques pour susciter un questionnement durable. On est happé par la grandiosité de la proposition, sans toutefois être pleinement habité par ses thématiques. Il n'empêche que *The Brutalist* reste une œuvre cinématographique ambitieuse qui offre une réflexion profonde sur l'art, l'identité et le rêve américain. D'autres chefs-d'œuvre du cinéma ont cependant abordé les mêmes thématiques, et ce, avec plus de succès. Pensons aux sublimes *Once Upon a Time in America* ou *There Will Be Blood*, pour ne nommer que ceux-ci.

UN FILM PARFAIT POUR LES OSCARS, MAIS...

The Brutalist est l'exemple typique du film qui a tout pour séduire les cérémonies de remise de prix, mais qui peinera à rejoindre un vaste public. Sa durée n'aide en rien à son accessibilité (bien qu'un entracte de 15 minutes offre une pause bienvenue à mi-parcours), il faut néanmoins admettre que le film n'a que peu de longueur et parvient à captiver rapidement et durablement notre attention. La musique de Daniel Blumberg y est assurément pour quelque chose, tout comme les impressionnants décors et la reconstitution d'époque.

Cependant, une récente controverse sur l'utilisation de l'intelligence artificielle est venue compromettre la campagne promotionnelle du film. Spécifiquement, on en aurait fait usage pour inspirer l'application des codes du brutalisme à l'écran en pré-production et, surtout, pour améliorer l'authenticité des dialogues en hongrois d'Adrien Brody et de Felicity Jones. Le tout a suscité des débats sur l'authenticité et l'intégrité artistique. Devraient-ils être éligibles dans les catégories d'interprétation malgré tout? À quel point peut-on en faire l'utilisation sans dénaturer l'apport créatif humain derrière la production d'un film? Parions que l'Académie reverra ses critères pour la prochaine cérémonie, sachant que l'intelligence artificielle est là pour rester au cinéma.



Un exemple de l'architecture brutaliste.

Quoi anticiper cette année sur Netflix

Par Jérémy Savard



THE WITCHER : SAISON 4

The Witcher est une série télévisée médiévale-fantastique américaine, créée par Lauren Schmidt Hissrich et diffusée depuis le 20 décembre 2019 sur la plateforme Netflix. Il s'agit d'une adaptation libre de la saga littéraire polonaise *Le Sorcelleur*, écrite par Andrzej Sapkowski. Pour cette quatrième saison, un grand changement attend les fans : Liam Hemsworth reprendra le rôle de Geralt de Riv, succédant à Henry Cavill. Cette transition, qui a fait polémique, laisse tout un défi à relever pour l'acteur. La

quatrième saison se veut l'adaptation du troisième roman, intitulé *Le Baptême de feu*, où l'on retrouvera, entre autres Geralt, sa fille adoptive, Ciri, et Yennefer, l'âme sœur de Geralt. La sortie est attendue aux alentours de l'été 2025, avec une potentielle saison 5 déjà prévue pour 2026.

SANDMAN : SAISON 2

Disponible sur Netflix, *Sandman* est une série fantastique adaptée des romans graphiques *De bons présages*, de Neil Gaiman. Cependant, les fans devront

faire preuve de patience ! Bien que la date exacte de sortie de la saison 2 n'ait pas encore été annoncée, nous savons que le tournage a progressé rapidement et que la post-production est en cours depuis août 2024. La saison 1 de la série et ses deux épisodes bonus ont cumulé plus de 127,5 millions d'heures de visionnage. La saison 2 ne sera pas exactement une suite logique ; les nouveaux épisodes devraient explorer diverses histoires étonnantes des bandes dessinées de Neil Gaiman.

SQUID GAME : SAISON 3

Alors que *Squid Game* continue de battre des records avec sa saison 2, la troisième saison est déjà confirmée. Toutefois, cette troisième saison sera aussi la dernière. Tourné dans la foulée de la saison 2, ces nouveaux épisodes devraient arriver sur Netflix d'ici l'automne 2025. Le créateur de la série, Hwang Dong-hyuk, a déjà laissé entendre des éléments clés concernant le dernier chapitre de *Squid Game*. Après la perte d'un être cher, le joueur 456, Gi-hun, «ne sera pas le même homme que dans la saison 2». Malgré la polémique face à la fin de la saison 2, il est fort probable que la saison 3 soit tout aussi surprenante.

ZERO DAY

Parmi les nouvelles séries très attendues, *Zero Day* se distingue. Cette mini-série de six épisodes est créée en partie par Eric Newman, à qui l'on doit déjà les excellentes séries *Narcos* ainsi que *Narcos: Mexico* sur Netflix, et dirigée par Lesli Linka Glatter, connue pour sa série *Homeland*. Quelques acteurs de renom font partie de cette série, entre autres Robert De Niro, qui incarne George Mullen, un homme de pouvoir proche de la Présidente des États-Unis, jouée par Angela Bassett. Lorsque le pays est frappé par une cyberattaque de grande ampleur, Mullen doit trouver une stratégie pour résoudre la crise et identifier les coupables, quel qu'en soit le prix. Cette série promet une intrigue captivante et des performances à la hauteur de son équipe riche en talent. La sortie de *Zero Day* est prévue pour le 20 février 2025 sur Netflix.

Fini les dimanches gratuits dans les musées

Le 28 janvier dernier, l'inquiétude était trop grande dans nos musées sherbrookois pour ne rien dire à la suite de l'annonce gouvernementale de la fin des musées gratuits pour tous les premiers dimanches du mois.

Par Elizabeth Gagné

Alex Martin, directeur général du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke (MNS2) explique que « les mauvaises nouvelles fusent de toutes parts ». « **Nous vivons présentement un gel dans les sorties scolaires, nous apprenons de l'autre côté une réforme drastique du Programme du premier dimanche du mois gratuit dans les musées et nous sommes toujours en attente des critères de financement pour le Programme d'aide financière aux institutions muséales 2025-2028** », relate-t-il, ajoutant que le tout est peu rassurant pour le milieu muséal. « C'est aussi très décevant pour la population qui perd un service direct avec l'abolition de la gratuité pour les plus de 20 ans, le 1er dimanche du mois. »

Maude Charland-Lallier, directrice générale et conservatrice en chef du Musée des beaux-arts de Sherbrooke (MBAS) renchérit : « ces annonces ont des impacts négatifs considérables pour les institutions culturelles, notamment au niveau financier

» Au-delà de cet aspect, les conséquences sont également majeures pour les générations actuelles et futures. « **Le programme des sorties scolaires culturelles est une initiation au domaine culturel, bien souvent un premier pas dans un musée pour les enfants.** » De plus, le programme du dimanche gratuit offre l'accessibilité aux musées et à la culture, peu importe les revenus familiaux. « **Nous sommes persuadés que ces coupures menacent l'universalité de l'accès à la culture, créant des inégalités sociétales à ce niveau** », déplore Mme Charland-Lallier.

Pour David Lacoste, directeur général du Musée d'histoire de Sherbrooke (Mhist), le milieu muséal doit composer avec l'ensemble des contraintes économiques (inflation, augmentation des coûts des matériaux et des fournisseurs, salaires concurrentiels, etc.), notamment en réaction à la mise sur pause du Musée régional de Rimouski et la mise à pied

du personnel au Musée de la civilisation de Québec.

« Nous croyons que le soutien au milieu muséal se doit d'être bonifié et que la culture doit demeurer une source de fierté, explique-t-il. La culture constitue une richesse à supporter, non pas un secteur à amputer davantage. »

Choyé, Sherbrooke a la chance d'avoir accès à trois musées complémentaires au sein même de son centre-ville. Ensemble, le MNS2, le MBAS et le Mhist font un chiffre d'affaires qui oscille autour de 4 millions de dollars par année, sans compter les retombées économiques et touristiques. Les musées de Sherbrooke comptent également 60 postes annuels. En 2024, c'est plus de 10 000 personnes qui ont profité des dimanches gratuits dans ces trois musées.

Comme l'exprime Annick Charrette, présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC-CSN), les musées sont des « lieux de culture, de mémoire et d'arts, ils sont essentiels aux communautés pour leur donner accès à l'expression de leurs

identités, de leurs valeurs, de leur savoir, de leur créativité et de leur histoire. Ils devraient être accessibles, ouverts et supportés comme une composante essentielle au paysage de notre société distincte. On vient pourtant d'annoncer l'abandon du programme de gratuité des musées les premiers dimanches du mois. Cette initiative permettait aux citoyens et

citoyennes, aux jeunes et aux aînés de s'approprier les lieux et ce qui y est mis en valeur. Dans l'état actuel de santé des musées, les valoriser et soutenir leur fréquentation est essentiel ».

Pour le moment, cette mesure devrait rentrer en vigueur à partir du 2 mars et visera les personnes de plus de 20 ans.



Le Musée des beaux-arts de Sherbrooke. (Facebook)

UdeS en spectacle : une 4e édition marquée par le départ de son fondateur

Le 29 janvier dernier a eu lieu la 4e édition d'UdeS en spectacle au Théâtre Granada. Cette édition a été marquée, notamment, par le départ de son fondateur et animateur de la soirée, Jérémie Lepage. Retour en photos et en émotions.

Par Sarah Gendreau Simoneau avec les informations de Frédérique Richard

UdeS en spectacle c'est un concours-événement inspiré de Cégep en spectacle, mais bien particulier à l'Université de Sherbrooke. Il s'agit en fait de la finale locale. La personne gagnante aura la chance d'aller compétitionner avec d'autres universités à U en spectacle le 29 mars prochain à Montréal.

NUMÉROS SPÉCIAUX

La soirée a débuté avec une introduction hors concours de Rémi Côté à la guitare auquel s'est ensuite greffée Sandrine Marin pour interpréter *Somebody That I Used To Know* de Gotye, accompagnés de trois choristes. Un peu plus tard en soirée, Maxym Bronsard, artiste invité qui a fait AGES en spectacle dans les débuts, est venu présenter quatre de ses chansons pendant que les juges délibéraient. L'artiste partage un peu le même style qu'Émile Bilodeau ou que 2Frères, que Sherbrooke apprécie tant.



Numéro d'ouverture par Rémi Côté, Sandrine Marin et leurs trois choristes. (Émile Phaneuf)

L'animateur de la soirée, et, par le fait même, le fondateur d'UdeS en spectacle, Jérémie Lepage, y allait d'une animation cocasse, un peu désorganisée, mais attachante. Au cours de l'entracte, il a demandé au public de lui écrire des « défis ». À son retour, il a alterné entre jeux de mots douteux et imitations de bruits d'oiseaux. Il a également littéralement jonglé avec des balles.

CONCOURS ENLEVANT

En tout, neuf numéros concurrents et un numéro hors concours ont été présentés durant la soirée. Tout d'abord, Vivianne Ouellet a interprété avec sa douce voix la chanson *Il pleut*, en s'accompagnant au piano. Ensuite, William Gravel, multi-instrumentiste, a épaté le public avec sa composition *Pourquoi*, une chanson-histoire vécue en 2020.

C'est avec un numéro de drag-queen que la soirée a continué. *Beetlejuice* des Pitreeries, arborait des chorégraphies, parfois désorganisées, mais tout de même divertissantes.

Émeraude Lefebvre et ses choristes ont enchaîné avec *Origami* de Patrice Michaud a cappella. Le groupe originaire du Cégep de Drummondville était vêtu de noir décoré d'origamis.

La troupe de danse Vortex a présenté un numéro qualifié « hors concours » puisque la trame sonore était en anglais, le concours n'acceptant que des numéros aux trames francophones. Ce fut toutefois un numéro enlevé et entraînant sur *Venom* qui représentait la force et l'indépendance féminine. La foule semblait en délire devant les jeux de lumière et les mouvements sur le mélange de chansons hip-hop.

Puis, ce fut le tour de William Xavier Lefebvre, un petit groupe de quatre hommes et une femme aux instruments multiples. Ils ont interprété *Les yeux noirs* habillés en ouvriers des années 1920. La salle s'est très vite mise à applaudir pendant la chanson et le chanteur

tapait du pied.

Camille Grenier Araujo, dont la langue première est le portugais, a interprété *Je t'attends*, la première chanson qu'elle a apprise dans ses cours de chant, elle qui vient tout juste d'emménager à Sherbrooke il y a quelques semaines à peine.

Fleur de plante carnivore a ensuite envoûté la salle avec son numéro de monologue théâtral poétique intitulé *Comment on devient compagnons*, qualifié de création poétique interprétée.



Fleur de plante carnivore qui a présenté un monologue théâtral poétique. (Émile Phaneuf)

Jeanne Sauvé, autrice-compositrice-interprète, a interprété *Mens-moi*, une composition au piano.

Puis, la soirée-concours s'est terminée avec une composition d'Alyssane Delage-Mongeau, *Monde parallèle*, accompagnée des trois membres de son groupe.



Alyssane Delage-Mongeau interprétant sa composition *Monde parallèle*. (Émile Phaneuf)

UNE FINALE EN ÉMOTIONS

Les prix des finalistes qui remportent les trois premières places sont nombreux. La troisième place, le coup de

cœur du comité organisateur, a été remise à Fleur de plante carnivore. La deuxième place, le coup de cœur du public, revient à la troupe de danse Vortex. La grande gagnante de cette 4e édition d'UdeS en spectacle est Émeraude et ses choristes qui ira donc représenter l'UdeS à U en spectacle. Elle remporte, en plus d'une place à la finale nationale, la bourse CFAK d'une valeur de 1 000 \$ destinée au développement artistique de la lauréate ainsi qu'une bourse en argent d'une valeur de 500 \$ de la part du ministère de la Langue française du Québec.

Pour ce qui est de la toute dernière édition de l'animateur et du fondateur d'UdeS en spectacle, Jérémie Lepage, elle s'est conclue tout en émotions alors qu'il décrit son comité organisateur comme étant son « héritage ». Il a terminé la soirée en larmes et ému de « laisser son bébé derrière ». Gageons qu'il ne sera pas trop loin pour la prochaine édition!



Jérémie Lepage, visiblement ému de conclure son aventure au sein d'UdeS en spectacle. (Émile Phaneuf)



Tous les candidats et le comité organisateur, bien fiers de cette 4e édition. (Émile Phaneuf)

UNE RÉGRESSION DÉGUISÉE EN « VÉRITÉ »

Respectant ses promesses, Donald Trump a signé, dès le premier jour de son retour au bureau ovale, le décret « Défendre les femmes contre l'extrémisme de l'idéologie du genre et rétablir la vérité biologique au sein du gouvernement fédéral ». Avec ce décret, les États-Unis ne reconnaissent maintenant que l'existence de deux sexes.



Donald Trump a signé, lundi dernier, un décret qui ordonne à son administration de « reconnaître » l'existence de seulement « deux sexes » (Ted Eytan)

Donald Trump a signé, lundi dernier, un décret qui ordonne à son administration de « reconnaître » l'existence de seulement « deux sexes » assignés à la naissance. Ainsi, la mention « X » sur les documents officiels du gouvernement ne pourra plus être indiquée.

Un porte-parole de la diplomatie américaine a confirmé la suspension du traitement de ces demandes et a affirmé que « des directives concernant les passeports avec mention de sexe X délivrés antérieurement sont à venir ».

« Les documents officiels du gouvernement, y compris les passeports et les visas, refléteront fidèlement le sexe », a précisé un responsable du gouvernement.

Lancée par Joe Biden, la mention « X » était réservée aux « personnes non binaires, aux personnes intersexes ». Les personnes qui ne se reconnaissent pas dans les critères de genre en général pouvaient en faire la demande.

Le président Trump a également annoncé qu'il ordonnera à toutes les agences fédérales de cesser de soutenir les soins hormonaux de transition de genre et s'est engagé à interdire aux femmes transgenres de participer aux compétitions sportives féminines.

Avec ce décret, l'administration

Trump souhaite « restaurer la vérité biologique », « défendre les droits des femmes », et « protéger la liberté de conscience ».

UN DÉCRET AUX MOTS DURS

« À partir d'aujourd'hui, la politique officielle du gouvernement des États-Unis stipulera qu'il n'y a que deux sexes : masculin et féminin » Voilà les mots du président Trump lors de son investiture à Washington.

Dès le début de sa campagne, Donald Trump avait promis de mettre fin au « délire transgenre » qui nuisait, selon lui, à « la validité de l'ensemble du système américain ».

Dans son décret, M. Trump accuse les « hommes s'identifiant comme des femmes » d'avoir recours à « des moyens juridiques » et « de coercition sociale » pour avoir « accès à des espaces et à des activités intimes non mixtes conçus pour les femmes ».

Selon ses propos, des « idéologues qui nient la réalité biologique du sexe » « attaquent fondamentalement les femmes en les privant de leur dignité, de leur sécurité et de leur bien-être ».

Le décret définit maintenant le terme « sexe » comme la

« classification biologique immuable d'un individu » qui n'inclut pas le concept d'« identité de genre ». Ce dernier est notamment défini comme étant « un sentiment de soi totalement interne et subjectif, déconnecté de la réalité biologique et du sexe et existant sur un continuum infini ».

L'idéologie de genre est quant à elle présentée comme « un concept toujours changeant d'identité de genre auto-évaluée, autorisant la fausse affirmation selon laquelle les hommes peuvent s'identifier comme des femmes et vice versa ».

FONDER SUR LA VÉRITÉ, VRAIMENT ?

Donald Trump affirme que « fonder la politique fédérale sur la vérité est essentiel pour la recherche scientifique, la sécurité publique, le moral et la confiance dans le gouvernement lui-même ». Mais de quelle vérité parle-t-il ?

Dans son décret, les mots sont durs et le président ne cache pas son opinion anti-trans.

« Cette voie malsaine est pavée d'une attaque permanente et délibérée contre l'utilisation et la compréhension ordinaires et de longue date des termes biologiques et scientifiques,

remplaçant la réalité biologique immuable du sexe par un sentiment de soi interne, fluide et subjectif, sans lien avec les faits biologiques. » Dans cet extrait sorti tout droit de son décret, Donald Trump démontre sa mauvaise compréhension de l'enjeu d'identité de genre.

Alors que le « sexe » représente les attributs biologiques d'un individu, le « genre » fait référence aux aspects non physiologiques que la société attribue au sexe féminin/masculin et à son expression.

Mis à part les quelques cas d'intersexuation, le sexe, assigné à la naissance en fonction des organes génitaux externes d'une personne, peut être soit « femme » ou « homme ». Or, de son côté, le genre, représente un large spectre pouvant varier selon les expériences, la perception et les réflexions d'une personne.

La binarité du « sexe » n'a jamais été remise en question et l'identité de genre n'a jamais été présentée comme synonyme de la notion de « sexe ». Elle représente plutôt un complément indissociable des individus.

Donald Trump parle de la question comme si un complot mené par des personnes dérangées était en marche pour éliminer la société américaine. Il présente le concept de transidentité comme étant un choix visant à attaquer



MEG-ANNE

LACHANCE

Cheffe de pupitre Société

les femmes et « la validité de l'ensemble du système américain ».

Si le concept d'identité de genre est fictif, pourquoi est-ce qu'une personne trans est deux fois plus susceptible de songer au suicide? [Pourquoi est-ce que 67% des personnes en transition pensaient à s'enlever la vie, mais seulement 3 % y songaient après leur transition?](#)

Changer la politique pour reconnaître que les deux sexes n'élimineront pas le concept d'identité de genre. Les personnes transgenres, non-binaires et de genres différents sont présentes dans nos sociétés depuis des siècles et continueront de l'être malgré les politiques voulant les effacer.

Trump dit se baser sur la vérité. Mais, lorsque la recherche médicale et psychologique supporte les personnes trans, non binaires et de genres différents, n'est-ce pas lui qui suit une vérité mensongère ?

Avec ce décret, Donald Trump choisit de nier la complexité et la diversité des expériences humaines, tout en imposant une vision rigide et simpliste de l'identité. Sous couvert de « défendre les droits des femmes » et de « restaurer la vérité biologique », l'administration Trump entame sa croisade illogique guidée par une intense transphobie.

En réduisant l'identité humaine à une seule dimension biologique, ce décret ignore des décennies de recherche sociologique, psychologique et médicale et minimise les souffrances bien réelles des personnes concernées.

Un tragique incendie en Turquie fait plusieurs décès

Un incendie s'est déclenché dans l'hôtel d'une station de ski situé à Kartalkaya, à plus de 160 kilomètres d'Ankara, en Turquie. L'incendie, qui a eu lieu dans la nuit du 20 au 21 janvier dernier, fait état de 79 morts et d'une cinquantaine de blessés. Cet incendie a causé une onde de choc en Turquie, les gens accusant notamment l'hôtel de négligence.

Par Médéric Dens

Un incendie s'est déclenché dans l'hôtel d'une station de ski situé à Kartalkaya, à plus de 160 kilomètres d'Ankara, en Turquie. L'incendie, qui a eu lieu dans la nuit du 20 au 21 janvier dernier, fait état de 79 morts et d'une cinquantaine de blessés. Cet incendie a causé une onde de choc en Turquie, les gens accusant notamment l'hôtel de négligence.

C'est un total de 238 personnes qui ont dû quitter in extremis l'hôtel Grand Kartal, rempli au maximum de sa capacité. La grande majorité y séjournait pour un voyage scolaire. Des appels à la police, des cris, des pleurs, des sauts du douzième étage et de la détresse, la nuit a été mouvementée tant pour ces familles que pour les services d'incendie de la ville.

Dès le début de l'incendie, les employés de l'hôtel se sont empressés de monter sur les différents étages afin d'aider les individus à sortir. Ensuite, plus de 240 pompiers sont arrivés sur les lieux et ont commencé les procédures d'extinction du feu, qui s'est éteint finalement dans la matinée du 21 janvier.

Le lendemain de l'incendie, soit le 22 janvier, le président Erdogan s'est rendu aux funérailles de plusieurs victimes, dont huit d'entre elles avaient des liens familiaux avec un ancien député du Parti de la justice et du développement, parti au pouvoir depuis 2002. Des images captées lors des funérailles présentent le président turc avec le visage attristé et le regard vers le sol.

Yılmaz Tunç, ministre de la Justice turque, s'est d'ailleurs empressé de commenter la situation sur le réseau social X. « Une fois de plus, je souhaite la miséricorde d'Allah à nos citoyens qui ont perdu leur vie dans le désastre de l'incendie, la patience à leurs familles et la guérison urgente à nos citoyens blessés. »



Un incendie ravageur a frappé une station de ski de la Turquie, causant la mort de 76 personnes et blessant des dizaines d'autres. (Associated Press (Radio-Canada))

UNE DIZAINE D'ARRESTATIONS LIÉES À L'INCENDIE

Les autorités turques n'ont pas perdu de temps pour procéder à des arrestations. En effet, plus de 11 individus ont été arrêtés à quelques heures de la fin de l'incendie pour des raisons de négligence grave. On parle ici d'employés de l'hôtel ainsi que des membres de la direction, mais également de l'électricien en chef.

Au moment même où le feu a été neutralisé, les personnes ayant survécu à l'incident se sont empressées de dénoncer le manque de mesures préventives de l'hôtel, pourtant catégorisé comme étant un hôtel de luxe avec un prix moyen entre 500 et 1 000 euros par nuit. On mentionne notamment l'absence d'extincteur, de panneaux de sorties d'urgence et de détecteur de fumée.

En entrevue sur CNN Türk, l'expert en bâtiment Ahmet Bal critique également la faible qualité des matériaux utilisés pour la construction de l'édifice. Il rappelle aussi l'importance capitale d'établir un « plan d'évacuation en cas de catastrophes, telles qu'un incendie ou un tremblement de terre ». Cette étape n'a cependant pas été respectée malgré le resserrement des règlements entourant la construction des édifices en Turquie, considérés comme plus stricts que la moyenne mondiale.

La trêve arrive à Gaza

Après plus de 15 mois de guerre sans relâche, le gouvernement israélien a donné son accord final, le 18 janvier dernier, pour un cessez-le-feu temporaire avec le Hamas dans la bande de Gaza. Depuis le début de la trêve, plusieurs échanges d'otages et de détenus ont été réalisés entre les deux parties du conflit.

Par Sandrine Mary



Depuis le 15 janvier, une trêve s'est installée dans la bande de Gaza. (MonteCruz)

L'accord, visant à terme une fin définitive de la guerre, se compose de plusieurs phases et est amené à se préciser. La première phase doit durer six semaines et prévoit la libération de 33 otages israéliens, par groupes, en commençant par les femmes et les enfants, en échange de centaines de prisonniers palestiniens.

Si les deux parties tiennent parole, la deuxième phase pourra être enclenchée. Elle permettrait la libération des derniers otages, dont les soldats, les hommes en âge d'être mobilisés et les corps des otages morts, ainsi qu'un retrait complet des troupes israéliennes de la bande de Gaza. La dernière phase sera consacrée à un plan de reconstruction de Gaza.

D'abord annoncé à Doha par le Qatar et les États-Unis, deux principaux pays médiateurs, le cessez-le-feu a été approuvé par le Conseil des ministres israéliens quelques jours plus tard, malgré l'opposition de ministres d'extrême droite.

Les négociations se sont accélérées avant le retour de Donald Trump au pouvoir, ce dernier déclarant « un enfer à payer » si les otages détenus à Gaza n'étaient pas rapidement libérés. Un seul accord de trêve avait précédemment vu le jour en novembre 2023, pour lequel Israël et le Hamas s'accusaient mutuellement d'être à l'origine de son effondrement. Celui-ci a toutefois permis de libérer 105 otages israéliens et 240 prisonniers palestiniens.

LIBÉRATIONS ET AIDE HUMANITAIRE

Trois jeunes Israéliennes ont été libérées par le Hamas le 19 janvier, premier jour de la trêve. Ce jour-là, Israël a en retour procédé à la libération de 90 Palestiniens détenus dans la prison militaire d'Ofer.

Le 25 janvier, ce sont quatre soldates israéliennes retenues en captivité depuis le 7 octobre 2023 qui ont été relâchées contre environ 200 détenus palestiniens. Selon des journalistes de l'AFP, des milliers de personnes sont venues acclamer les bus transportant les prisonniers dans les rues de Ramallah, une ville de Cisjordanie occupée sous le siège de l'Autorité palestinienne.

Alors que la plupart des Gazaouis qui rentrent chez eux ne retrouvent que ruines et décombres, plusieurs milliers de camions d'aide humanitaire sont entrés sur le territoire dévasté en moins d'une semaine.

Parallèlement, Israël accuse l'office de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) d'être infiltrée par le Hamas et lui demande de cesser ses opérations à Jérusalem, une décision déplorée par le patron de l'organisation.

LES ORIGINES ET CONSÉQUENCES DU CONFLIT

Le conflit israélo-palestinien actuel a débuté le 7 octobre 2023, lorsque des centaines de combattants du Hamas ont attaqué de manière sanglante la frontière sud d'Israël et tiré des milliers de roquettes, entraînant la mort de 1 210 personnes côté israélien et ramenant 251 otages à Gaza, selon un décompte de l'AFP basé sur des données officielles.

En représailles, l'armée israélienne a lancé une vaste offensive terrestre, assiégeant et détruisant la bande de Gaza depuis plus d'un an via des frappes aériennes et des tirs d'artillerie. Cette campagne militaire a provoqué un désastre humanitaire, déplaçant des millions d'habitants et tuant plus de 47 000 personnes, pour la plupart des civils, selon les données du ministère de la Santé dirigé par le Hamas, jugées fiables par l'ONU.

Selon Achim Steiner, directeur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la guerre a détruit deux tiers des bâtiments et effacé 60 ans de développement économique et de systèmes d'infrastructures publiques.

L'exode de la politique municipale québécoise : une rétention difficile

Les élections de 2021 ont marqué une transition vers une nouvelle ère pour la politique municipale au Québec. L'aspiration à la parité a été confirmée par l'élection de femmes au poste de mairesse dans cinq des plus grandes villes au Québec (Montréal, Sherbrooke, Longueuil, Gatineau et Saguenay). Toutefois, les démissions se sont multipliées au cours des quatre dernières années. À l'aube des élections du 2 novembre 2025, les annonces de départ de la mairesse de Montréal, Valérie Plante, et de la mairesse de Sherbrooke, Évelyne Beaudin, ont suscité des réflexions sur la réalité du travail des personnes élues au municipal.

Par Rémi Brosseau-Fortier

Selon Élections Québec, il y a eu 1 082 démissions de maires et mairesses ou de personnes conseillères depuis 2021. Ce sont plus de 802 élections partielles qui ont été organisées pour pourvoir les postes vacants. Les démissions ont augmenté de 41 % comparativement aux élections de 2017.

Les personnes ayant démissionné pointent du doigt des causes similaires : climat de travail malsain, incivilités envers les personnes élues dans les médias sociaux et les conseils municipaux ou une conciliation travail-famille difficile.

DES RESPONSABILITÉS LOURDES À PORTER

Dans le cas de l'ex-mairesse de Gatineau, France Bélisle, ayant démissionné le 22 février 2024, les principales causes de son départ de la politique active sont « **la désillusion, l'intimidation, les ressources insuffisantes [et] la pression intense** ». L'ancienne journaliste de formation a aussi dénoncé le climat tendu et la charge mentale engendrée par la couverture médiatique constante, parfois sensationnalistes. Les insultes et la haine déversées contre les personnes élues sur les médias sociaux ne sont pas sans conséquences pour leur santé mentale.

La démission de la mairesse de Chapais en novembre 2023, Isabelle Lessard, la plus jeune mairesse du Québec, offre un exemple frappant de l'impact de la vie politique sur la vie personnelle des personnes élues au municipal.

Petite municipalité située dans le Nord-du-Québec, la ville de Chapais a été durement touchée par les feux de forêt dévastateurs pendant la saison estivale 2023. Éluë en 2021 à l'âge de 21 ans, la mairesse a été contrainte de gérer une crise majeure alors que la communauté de Chapais a évacué la ville en raison de la menace des flammes. Au total, l'avis d'évacuation a visé 800 personnes qui ont quitté 500 résidences.

La jeune élue a conservé de cet épisode des séquelles importantes : l'anxiété et la fatigue ressenties après ces événements tragiques se sont manifestées en un syndrome de choc post-traumatique. Ces atteintes à la santé mentale et physique ont contraint Mme Lessard à démissionner. Cette dernière a par la suite dénoncé le manque de soutien du gouvernement du Québec.

« **À un certain moment, je me suis sentie abandonnée et délaissée par le système politique québécois. Je sentais réellement, je ne sais pas comment le dire poliment, qu'on s'en fout de Chapais et du Nord-du-Québec qui est en train de passer au feu.**»

Elle dénonce le manque de ressources, comme par exemple, l'absence d'un programme

d'aide aux personnes élues au municipal. La limite de 90 jours d'absence consécutifs aux séances du Conseil municipal qui existe en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités est aussi jugée comme étant un délai trop court lors d'enjeux de santé majeurs pour les personnes élues.

QUELLES SONT LES SOLUTIONS?

Toutes ces embûches contribuent à diminuer l'attractivité des postes au niveau municipal. En plus des conditions salariales peu compétitives face à leurs homologues provinciaux et fédéraux, il est compliqué pour les jeunes personnes élues de concilier travail et vie familiale.

Selon les 11 élues membre du Réseau des Jeunes Mères au Municipal (RJMAM), il est urgent pour le gouvernement du Québec d'agir afin de permettre une représentation des jeunes au municipal grâce à des conditions décentes, en particulier pour les jeunes mères.

Dans un mémoire déposé à l'Assemblée nationale du Québec en avril 2024 lors des travaux en commission parlementaire sur le Projet de loi n°57 visant à protéger les élus, le RJMAM a mis de l'avant quatre recommandations afin « d'améliorer les conditions de travail des personnes élues sans porter préjudices aux citoyennes et aux citoyens ».

On y recommande, entre autres, l'instauration d'un nombre de semaines de congé parental pour les élues municipales équivalent au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), notamment en y incluant des semaines de retrait pré-accouchement.

Les élues mettent également de l'avant l'idée d'autoriser la participation à distance pour les conseils municipaux dans le cas de circonstances particulières (proche-aidant, maladie d'un enfant, etc.). Cette recommandation a été retenue et appliquée par la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest.

Le RJMAM propose également d'offrir la possibilité de procéder à un vote et à un droit de parole par procuration. Enfin, la quatrième recommandation est de créer un fonds national pour offrir des ressources administratives aux élues en congés parentaux afin d'assurer les suivis citoyens.

Pour la porte-parole du RJMAM, la conseillère municipale sherbrookoise Laure Letarte-Lavoie, la mise en œuvre de l'ensemble de ces recommandations serait un pas dans la bonne direction afin de « mettre fin à cette iniquité entre les élues et les autres femmes du Québec, [...] attirer et retenir de nouveaux talents, et atteindre la parité ».

Qualifié de « créatures des provinces » en raison du pouvoir législatif des gouvernements provinciaux sur la définition des champs de compétences des municipalités, le palier municipal semble pourtant être l'espace politique d'avenir. Grâce à ses actions locales, directes et concrètes sur des enjeux comme le transport, la planification urbaine ainsi que la gestion et la revalorisation des déchets, le palier municipal est un acteur clé de la transition écologique.

La vague d'élection de mairesses et de maires progressistes et environnementalistes en 2021 avait soufflé un vent de changement au Québec. Les élections municipales de l'automne 2025 seront l'occasion de vérifier l'impact réel des initiatives et l'évolution du discours public concernant les conditions de travail au municipal sur la motivation des jeunes, des femmes et des communautés issues de la diversité à se lancer en politique.

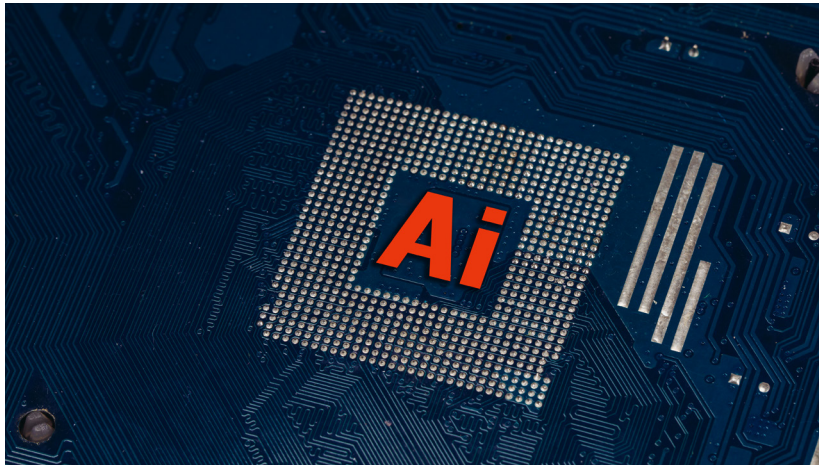


La Mairie de Sherbrooke. (Jérôme BLUM (Wikimedia Commons))

IA et États-Unis : Donald Trump veut atteindre les étoiles

Donald Trump a annoncé la mise sur pied de Stargate, une compagnie américaine spécialisée en intelligence artificielle (IA). À la hauteur de 500 milliards de dollars investis sur quatre ans dans l'infrastructure d'IA américaine, le montant déclaré est considérable. En effet, la somme des investissements de tous les autres pays est bien inférieure à ce montant. À titre comparatif, Colossus, le superordinateur d'intelligence artificielle le plus puissant lancé par Tesla, avait nécessité des investissements de 3 milliards de dollars.

Par Bhavani Therrien



Donald Trump a annoncé le lancement officiel de son nouveau projet Stargate. (Jernej Furman (Wikimedia Commons))

Le projet Stargate réunit Oracle, spécialiste de l'infonuagique, SoftBank, le géant japonais de l'investissement et la jeune entreprise d'IA générative OpenAI. Le patron de SoftBank a annoncé un déploiement immédiat de 100 milliards de dollars. Avec ce projet, les États-Unis prévoient la création à court terme de 100 000 emplois.

Stargate s'inscrit dans une recherche mondiale d'influence par la domination technologique. Mis en place pour bâtir de nouveaux modèles d'IA, Stargate a comme objectif ultime de créer une architecture physique et virtuelle innovante.

Dans cette course au cyber leadership, Donald Trump veut représenter un obstacle à la concurrence. Ces déclarations s'alignent avec une projection de proactivité à la suite de l'investissement du président républicain. Avec l'engouement soudain envers le robot conversationnel chinois DeepSeek, le géant américain voit l'écart entre lui et la Chine se creuser. Ainsi, les États-Unis redoublent d'efforts dans le secteur de l'intelligence artificielle. Pour l'Europe, l'espoir de devenir leader en IA est miné par cette déclaration, alors qu'il incarnait peu à peu un exemple prometteur d'encadrement stricte des normes éthiques du secteur.

Les différentes approches à l'international complexifieront les possibilités de collaboration interétatique dans le développement du numérique. Alors que l'Europe mise sur la protection des citoyens, les États-Unis favorisent la croissance et la domination du domaine.

UN NOUVEAU CADRE DE PRATIQUE POUR LES ENTREPRISES

Parallèlement aux investissements qui laisse présager un développement important du secteur numérique, Trump a annoncé l'annulation du décret *Executive Order*

on Safe, Secure, and Trustworthy Artificial Intelligence.

Mis en place par Joe Biden, le 30 octobre 2023, le décret visait la régulation de l'intelligence artificielle, et obligeait les entreprises à transmettre au gouvernement fédéral des données relatives à leurs modèles d'IA. L'annulation de ce décret offre une marge de manœuvre plus importante dans les activités du secteur numérique, augmentant les risques de manquements éthiques et d'absence de transparence.

L'encadrement du développement de l'IA reste primordial alors que les enjeux de désinformation, de radicalisation et de sécurité des données sont actuellement exacerbés par les algorithmes et les technologies.

Elon Musk, nouveau membre à la tête du département de l'Efficacité gouvernementale de l'administration Trump, a affirmé que le projet annoncé par le président ne bénéficiera pas réellement des fonds annoncés. Le patron d'OpenAI, Sam Altman, s'est dit conscient que le projet représente une compétition pour le patron de Tesla. Malgré le cynisme de certains et certaines, les États-Unis possèdent des capacités technologiques considérables et ont de bonnes chances de s'imposer technologiquement.

Fraude : prévenir contre les arnaques

Avez-vous déjà reçu un courriel ou un message texte affirmant que votre abonnement Netflix a été suspendu, alors que vous n'en aviez pas? Ou encore, un lien d'avis de livraison pour un achat Amazon que vous n'avez jamais fait? Ces scénarios sont malheureusement familiers pour plusieurs et sont des exemples de ruses malhonnêtes afin de soutirer de l'argent. C'est ce qu'on appelle la fraude.

Par Amel Alaya



Plusieurs recours existent afin de prévenir les arnaques en ligne. (Elavon)

Avec l'essor de la technologie, les habitudes de consommation ont changé. Les plateformes numériques ainsi que les réseaux sociaux permettent aujourd'hui d'acquérir une multitude de produits et services en ligne, qu'ils soient neufs ou usagés, parfois même sans intermédiaire. Cependant, ce privilège comporte des risques. Si certaines transactions sont sécurisées, d'autres exposent les consommateurs à des stratagèmes malhonnêtes.

Par exemple, plusieurs fervents admirateurs sont prêts à dépenser des milliers de dollars pour assister aux

événements de leurs idoles, de quoi attirer les escrocs rusés. Ces derniers sont très malins et rendent très difficile la distinction entre une offre légitime et une arnaque. D'ailleurs, l'utilisation de comptes piratés sur les réseaux sociaux est une technique très répandue, mais particulièrement frustrante, car c'est difficile de connaître l'identité du fraudeur et d'engager des recours contre lui. Souvent, l'arnaqueur se fait passer pour un ami ou une connaissance, renforçant le lien de confiance avec ses victimes, et publie des annonces de vente de billets de spectacles, avec le compte piraté, ce

qui ajoute une légitimité trompeuse.

PRÉVENTION

Cette ruse étant de plus en plus utilisée, certaines mesures préventives peuvent être utiles, tel qu'un code, ou encore même un emoji, afin de s'assurer que la personne avec qui vous communiquez est bel et bien votre ami.

Les fraudeurs en ligne exploitent des tactiques variées pour arnaquer leurs victimes, qu'il s'agisse de faux services gouvernementaux, ou de grandes entreprises telles que Netflix, Amazon ou Bell. Ils peuvent envoyer des messages pressants, menaçants ou exiger des paiements immédiats en demandant des informations personnelles, souvent sous prétexte d'éviter une fermeture de compte. La personne utilise la pression afin d'inciter à agir rapidement, sans réfléchir.

RECOURS

Tout d'abord, si votre compte bancaire a été utilisé frauduleusement, contactez tout de suite votre institution bancaire afin de tenter de bloquer la transaction suspecte ou encore, de vous faire rembourser les montants volés. Si la

personne a eu accès à votre compte bancaire ou à des informations personnelles, il est important de prendre des mesures immédiatement en modifiant votre mot de passe et vos questions de sécurité, ou encore en bloquant le compte bancaire. Une autre précaution utile serait de contacter votre institution bancaire afin d'ajouter un avis de fraude à votre dossier.

Ensuite, vous pouvez porter plainte auprès de la police. Si vous perdez une somme d'argent importante, la Cour des petites créances peut être une option, tant que vous réclamez moins de 15 000 \$.

De plus, le Centre antifraude du Canada collecte des informations sur les fraudes et le vol d'identité pour en réduire l'impact. Ainsi, signaler l'incident en cas de fraude contribue à votre recours. Cela permet de sensibiliser la population et de limiter que d'autres personnes soient victimes. Si la fraude est survenue sur des plateformes de vente ou sur les réseaux sociaux, il est important de suivre les mécanismes mis en place afin de signaler les comptes malhonnêtes. Cette étape est importante puisqu'elle permet de fermer les comptes frauduleux et ainsi protéger les autres utilisateurs du site.

La Loi sur la laïcité de l'État devant la Cour suprême : entre souveraineté et droits

L'acceptation du dossier de la *Loi sur la laïcité de l'État* par la Cour suprême du Canada marque une étape déterminante dans un débat qui dépasse largement la simple question du port de symboles religieux. Ce recours pose des questions fondamentales sur la souveraineté parlementaire, la disposition de dérogation et les droits individuels.

Par Corentin Messina

L'acceptation du dossier de la Loi sur la laïcité de l'État par la Cour suprême du Canada marque une étape déterminante dans un débat qui dépasse largement la simple question du port de symboles religieux. Ce recours pose des questions fondamentales sur la souveraineté parlementaire, la disposition de dérogation et les droits individuels.

Si certains espéraient clore ce dossier, rappelons qu'en démocratie, un débat n'est jamais définitivement terminé. Avec la disposition de dérogation, l'Assemblée nationale devra se prononcer à nouveau dans cinq ans pour la réapprouver — si la Cour suprême nous en laisse la possibilité. Une chose est certaine : en 2025, nous reparlerons encore de religion et de laïcité. Après tout, comme l'avait prédit André Malraux, « le XXI^e siècle sera religieux ou ne sera pas ». Il semblerait qu'il l'est bel et bien.

UN PRINCIPE ACCEPTÉ, UNE APPLICATION CONTESTÉE

Au Québec, le principe de laïcité fait largement consensus : la séparation entre l'État et les institutions religieuses, ainsi que les religions est vue comme une avancée démocratique et une garantie de neutralité. Ce qui divise, c'est son application.

La Loi sur la laïcité de l'État repose sur la disposition de dérogation, un mécanisme permettant aux provinces d'écarter certaines dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés. Ses partisans y voient un outil de protection de la souveraineté législative du Québec et de son modèle identitaire. Ses opposants, eux, dénoncent un moyen d'éviter un véritable examen judiciaire des restrictions imposées aux libertés fondamentales.

NEUTRALITÉ DE L'ÉTAT : UNE QUESTION D'APPARENCE OU DE RÉALITÉ ?

L'un des enjeux majeurs du débat concerne la définition et l'application du principe de neutralité dans la fonction publique. La Loi sur la laïcité de l'État interdit aux enseignants, aux juges et aux policiers de porter des symboles religieux visibles afin d'incarner cette neutralité. Pourtant, cette approche soulève des interrogations sur la distinction entre neutralité d'apparence et neutralité réelle.

Un enseignant portant une croix discrète sous son chandail, qui deviendrait visible par inadvertance, devrait-il l'enlever ? Selon l'interprétation de la loi, la réponse est oui. Pourtant, cela ne modifie en rien ses convictions personnelles ni son professionnalisme. Cependant, n'oublions pas que plusieurs commentateurs ont souligné que certains symboles religieux peuvent exercer une forme de pression implicite, notamment dans des contextes où l'autorité et l'influence sont en jeu.

Un paradoxe apparaît également : un employé de l'État ne peut pas porter un hijab, une kippa ou une croix, mais il semblerait pouvoir arborer un tatouage affirmant « Jésus est Roi » sans être en contravention avec la loi. C'est du moins ce que suggèrent les commentaires entourant l'interprétation de ladite loi.

Par ailleurs, selon l'ouvrage *Loi sur la laïcité de l'État* commentée et annotée, les spiritualités autochtones ne sont pas visées par la loi. La raison invoquée par le législateur québécois est que ces traditions ne font pas de distinction entre le sacré et le profane. Ce choix découle d'une volonté d'éviter une interprétation trop large de la loi.

Cet exemple illustre bien la complexité des choix de définition et de régulation que le gouvernement a dû faire. Certains pourraient également se demander ce qu'il en est de certaines formes de yoga, qui, bien que sécularisées, demeurent à l'origine de rituels de prière et sont enseignées et pratiquées dans certaines écoles. Il convient ici de faire une distinction entre simples exercices d'étirement et pratiques spirituelles du yoga. Mais quelle position devrions-nous prendre ? Le ministre a bel et bien interdit la prière à l'école !

UNE CONSTRUCTION HISTORIQUE PLUS LARGE

Le débat québécois sur la laïcité est souvent présenté comme un héritage direct de la Révolution tranquille, une période où l'État s'est affranchi de l'influence de l'Église catholique. Or, cette

lecture demeure incomplète, la laïcité prend racine en Europe continentale, dans un contexte où l'État, la nation et la religion étaient jadis indissociables. Elle est le fruit d'un long processus visant à libérer les institutions publiques et les individus de toute domination exclusive, qu'elle soit politique ou religieuse, afin de les affranchir du dogmatisme moral.

La laïcité ne se limite pas au Québec ; elle s'inscrit dans une histoire plus large.

La décision de la Cour suprême aura des conséquences majeures. Si elle valide la *Loi sur la laïcité de l'État*, cela renforcera l'autonomie législative du Québec et l'usage de la disposition de dérogation. Si elle l'invalide ou en limite la portée, l'équilibre fédératif en sera transformé.

Dans un tel scénario, une crise politique entre le Québec et le gouvernement fédéral n'est pas à exclure. Car ce débat dépasse largement la question du port de symboles religieux : il touche aux fondements du modèle québécois de la laïcité, à la relation entre le droit et la politique, et plus largement, à la place de l'expression de soi dans l'espace public.

L'AVENIR NOUS LE DIRA...

Comme le soulignait Hannah Arendt : « la liberté d'opinion est une farce si l'information sur les faits n'est pas garantie et si ce ne sont pas les faits eux-mêmes qui font l'objet du débat. » Dans ce contexte, il est essentiel que la discussion sur la laïcité et la liberté de conscience repose sur des faits, et non sur des perceptions biaisées ou des confrontations idéologiques stériles.

Tentons ensemble de définir le religieux et ses symboles : un beau défi. La loi ne prétend pas tout définir, elle établit un principe et des mises en application. Si remise en question il doit y avoir, elle ne doit pas porter sur le principe même de la laïcité, mais sur certains éléments de son application.

L'histoire nous rappelle que la laïcité n'a jamais été un concept figé, et que les grandes sociétés sont celles qui savent ajuster leurs principes aux réalités de leur époque.

À nous maintenant d'écrire la suite.



La Cour suprême a accepté d'entendre le dossier concernant la Loi sur la laïcité de l'État, marquant le début du dernier chapitre de cette longue saga. (Wladyslaw (Wikimedia Commons))

LES REMPARTS AU CENTRE D'UNE ÉTUDE SUR L'IMPACT DU SOMMEIL

Les Remparts de Québec, équipe de hockey junior de la LHJMQ, se sont associés à Somnolence Canada afin de mener une étude sur l'impact d'une modification minime du sommeil sur la performance physique et cognitive.

Le projet, nommé « Dors pour l'Or » a été mis sur pied en début de saison, en partenariat avec l'équipe du chercheur en post-doctorat Giorgio Varesco du laboratoire du Dr. Guido Simonelli, du département de médecine de l'Université de Montréal.

DEUX GROUPES AU SEIN DE L'ÉQUIPE

Afin de mesurer l'impact de son sommeil sur ses performances, l'équipe a été divisée en deux groupes pendant trois semaines. Le premier devait aller se coucher une heure plus tôt qu'à l'habitude ; le deuxième ne devait rien changer à sa routine de sommeil. Après un certain temps, les rôles ont été inversés.

Autre particularité : pour le groupe à l'étude, c'est-à-dire celui qui devait se coucher une heure plus tôt, les écrans n'étaient pas permis, alors que la lecture, oui. Bien que certains n'étaient pas totalement en accord au début, les joueurs se sont ensuite pliés aux exigences de la recherche. « Ça a rouspété un peu au début, mais les gars ont vraiment bien fait ça », explique le thérapeute du sport de l'équipe. « Ils devaient remplir un journal de sommeil et on n'a pas eu à courir après les données. C'était une belle population à étudier parce qu'ils ont fait tout ce qu'on leur a dit! »

À l'aide de montres portées au poignet des joueurs, diverses données ont pu être récoltées auprès de chacun. Parmi celles-ci, on compte notamment différents aspects de la performance

physique, la perception de la fatigue et la performance cognitive (temps de réaction et reconnaissance de certains événements).

DES RÉSULTATS NUANCÉS

Même si les données ne seront publiées que dans quelques semaines, Félix-Antoine Lavoie, thérapeute athlétique de l'équipe, révèle que cette légère modification dans les habitudes de sommeil des joueurs ne semble pas avoir amélioré les performances physiques et cognitives des athlètes. Cela dit, il mentionne que les joueurs se sont dit moins fatigués et plus en forme lorsqu'ils se couchaient plus tôt. « **Ce que j'ai beaucoup aimé, c'est que ça a amélioré la perception de la fatigue** », nuance-t-il. « Le fait de se sentir plus en forme et en confiance, ça ne peut qu'aider. »

Alexandre Desmarais, défenseur de l'équipe confirme les dires de son thérapeute athlétique. « **J'étais plus vite sur mes réponses, mais ça n'a rien changé pour moi dans mes performances physiques** », mentionne-t-il.

MODIFIER SES HABITUDES DE SOMMEIL SUR LE LONG TERME

Au début, certains ont accueilli le projet avec scepticisme. C'était notamment le cas de Nathan Plouffe, attaquant ayant depuis été échangé aux Eagles du Cap-Breton. « **On a trouvé ça un peu bizarre au début, on se demandait un peu quel**

était le lien de tous les tests cognitifs avec le sommeil, mais quand on a reçu les résultats, on a compris l'impact du côté mental », explique-t-il.

Cela dit, une fois la recherche conclue, Somnolence Canada a remis une infographie, en plus de quelques conseils personnalisés à certains joueurs, les poussant à adopter une nouvelle routine la veille des parties, ce qu'a fait Nathan Plouffe.

L'UTILISATION DES DONNÉES DANS LA GESTION DE LA CHARGE D'ENTRAÎNEMENT

En octobre dernier, les Kings de Los Angeles étaient de passage à Québec, occasion dont a profité le responsable de la thérapie sportive des Remparts. En effet, l'équipe de la LNH a partagé des informations intéressantes concernant des capteurs qu'elle place dans les épaulettes de ses joueurs, qui permettent de suivre les impacts de la charge d'entraînement sur chacun d'eux.

« **Ils peuvent suivre plusieurs choses, l'effort, la répartition de la force des côtés gauche et droit, la vitesse en temps réel, l'accélération, la force d'impact lors des mises en échec...** »

Rappelons que le calendrier de saison de la LHJMQ a été réduit, passant de 68 à 64 parties, dans une optique de réduction de l'usure sur le corps des athlètes. Cependant, selon le thérapeute athlétique des Remparts, ces changements ne sont pas suffisants et n'ont pas modifié la perception de fatigue des joueurs.



ÉMILIE OLIVER

Cheffe de Sports et bien-être

« Le volume d'entraînement reste grand et les matchs qu'on ne joue pas sont remplacés par des entraînements. Le risque de blessures est diminué, mais sans plus. Quatre matchs de moins, c'est un bon départ, mais à mon avis, si on pensait vraiment au développement des jeunes, on couperait ça encore », conclut-il, bien conscient que ce n'est peut-être pas pour demain.

LA GESTION DE LA CHARGE D'ENTRAÎNEMENT POUR MONSIEUR ET MADAME TOUT LE MONDE

Ces données sont de plus en plus mises de l'avant, notamment avec l'arrivée de la mesure de la charge d'entraînement sur plusieurs montres intelligentes et capteurs telles que les montres Garmin, Apple Watch, Polar, et plusieurs autres.

L'importance de la récupération sportive, qu'elle passe par le sommeil, par les étirements, par la nutrition ou même par la supplémentation est plus que jamais mise de l'avant par les professionnels du sport et de la santé.

Pour le commun des mortels, l'échelle de perception de l'effort peut être une bonne manière de quantifier le stress apporté sur le corps à la fin d'une séance d'entraînement. Cette dernière s'étale sur une perception de l'effort allant de 0 à 10 : la tranche de 0 à 2 représente un effort minimal, l'effort entre 3 et 5 représente un effort perçu comme moyen à difficile, alors que la tranche de 6 à 10 est considérée comme difficile, avec une intensité croissante.

Si les résultats physiques et cognitifs des Remparts n'ont pas été améliorés par une nuit de sommeil plus longue, il est certain que la perception de l'effort est améliorée par un sentiment général d'une énergie plus élevée.



Les Remparts de Québec ont été les sujets d'une recherche étudiant l'impact du sommeil sur les capacités physiques et cognitives, effectuée en partenariat avec Somnolence Canada. (Getty Images)

La crème de la crème du patinage de vitesse à Sherbrooke

Bon nombre des plus grands noms de la scène internationale en patinage de vitesse étaient rassemblés à Sherbrooke, les 25 et 26 janvier derniers, dans le cadre de la Coupe Canada.

Par Amélia Mc Guire St-Onge



Sherbrooke a accueilli la Coupe Canada, à l'aréna Eugène-Lalonde les 25 et 26 janvier derniers. (Getty Images)

Il s'agit de la deuxième année consécutive que le Comité organisateur d'événements en patinage de Sherbrooke reçoit cet événement d'envergure. Selon des chiffres avancés dans un récent billet de La Tribune, environ 1000 personnes étaient présentes dans les estrades

de l'aréna Eugène Lalonde, au cours de la journée du samedi. Le président du Comité, Mario Caron, a d'ailleurs confirmé le tout.

Les amateurs présents en ont eu pour leur argent, avec la présence de quatre des huit meilleurs

patineurs de vitesse au monde. Les dernières performances du Canada à l'échelle internationale ajoutent de la prestance à cette compétition, qui regroupait notamment Danaé Blais et Steven Dubois. Ce dernier a remporté pas moins de trois médailles aux derniers jeux Olympiques, effectuant le tour du podium avec l'or, l'argent et le bronze. Cette présence de calibre mondial a offert un spectacle de haut niveau aux gens présents.

DU TALENT LOCAL

Kim Boutin chez les femmes et Félix Roussel du côté des hommes, tous deux natifs de Sherbrooke, ont terminé la compétition parmi les meilleurs de leur catégorie respective. Kim Boutin a grimpé sur la plus haute marche du podium, autant au 500 mètres qu'au 1000 mètres. La tête haute, l'olympienne a conclu le dernier tour de piste compétitif à la

maison de belle façon. Après une participation aux jeux olympiques de Pyeongchang en 2018 et de ceux à Beijing quatre ans plus tard, la principale intéressée a annoncé que les jeux de Milan en 2026 seraient ses derniers. Rappelons qu'en 2023-2024, Kim Boutin n'a pas participé à la première moitié de la saison de Coupe du monde, selon ses propres volontés, afin de se concentrer pleinement sur ses études.

Pour sa part, Félix Roussel a raflé la médaille d'or à deux reprises au 100 mètres. Il a fait ses débuts en Coupe du monde en 2022 et n'a cessé depuis sa progression. Le Sherbrookoise a les yeux rivés sur Milan comme prochain défi, cherchant à se tailler une place de choix dans l'équipe nationale.

Par ailleurs, le Montréalais natif de Sherbrooke, William Danjinou, a, quant à lui, remporté trois médailles lors

de la fin de semaine. Il s'est distingué en décrochant deux médailles d'argent aux épreuves du 1500 et 500 mètres, en plus de deux médailles de bronze au 1500 et 1000 mètres. Son endurance et sa technique impeccable lui ont permis de se démarquer.

Le succès de cette dernière compétition en Estrie ouvre la porte à la présence de plusieurs athlètes canadiens à l'International Skating Union, dont les prochaines compétitions ont lieu un peu plus tard cette année.

Une transaction qui secoue le monde du hockey

Dans une tournure des événements digne du jeu vidéo NHL, l'Avalanche du Colorado a réalisé une transaction monstre, le 24 janvier dernier. Mikko Rantanen a pris la direction de la Caroline, dans un échange à trois équipes avec l'Avalanche, les Blackhawks et les Hurricanes. En retour, Denver a acquis Martin Necas et Jack Drury. Pour justifier l'implication des Blackhawks, elle se résume à échanger Taylor Hall et une partie de son salaire aux Hurricanes.

Par Amélia McGuire St-Onge

Il s'agit de l'une des transactions les plus marquantes de la dernière décennie, avec plus de 20 millions de dollars impliqués, et avec le sixième et le dixième meilleurs marqueurs de la LNH à l'heure actuelle.

D'un côté, Mikko Rantanen. Ses demandes salariales, s'élevant supposément à près de 14 millions de dollars par saison, ont assurément effrayé la direction de l'Avalanche. L'état-major a donc décidé d'acquérir des éléments en retour de celui qu'elle a sélectionné au dixième rang du repêchage de 2015, plutôt que de prendre le risque de le perdre pour rien cet été. Rantanen sera joueur autonome sans restriction le 1er juillet prochain.

De l'autre côté, Necas. Impliqué dans de nombreuses rumeurs l'été dernier, il avait exprimé son mécontentement autour de son rôle en Caroline. Son père avait même parlé aux médias pour dénoncer le peu de temps de jeu de son fils en avantage numérique. Malgré ce tourbillon, l'attaquant de 26 ans s'est entendu sur les termes d'un contrat de deux ans avec les Hurricanes. Le principal intéressé connaît présentement la meilleure saison de sa carrière, avec 59 points en 52 matchs.

Il y a de l'incertitude en ce qui concerne le futur des deux joueurs principaux impliqués. Mais, en Necas, l'Avalanche acquiert les services d'un joueur de centre, un maillon faible pour l'équipe derrière Nathan MacKinnon. Avec seulement neuf buts au compteur, Casey Mittelstadt ne connaît pas la saison espérée. Si bien que Rantanen, ailier droit de nature, a disputé quelques rencontres au centre pour dépanner avant la transaction. L'expérience

n'a pas duré et les conclusions émises ont avoué à l'Avalanche qu'il ne croyait pas effectuer un bout de chemin en séries avec cet échiquier.

LE RISQUE DES HURRICANES

La Caroline lance également un dard avec Mikko Rantanen. Ce dernier veut pleinement s'installer dans cette région, avant de prendre une décision pour les années à venir. De plus, le patineur finlandais ne croyait pas du tout être échangé, avouant même « qu'il était prêt à accepter une baisse salariale afin de demeurer au Colorado ».

Selon ce qu'a rapporté le journaliste et informateur au réseau *Sportsnet*, Elliotte Friedman, l'Avalanche était prêt à faire de Mikko Rantanen l'ailier le mieux payé du circuit Bettman et lui offrir un contrat d'environ 11,75



L'ex-attaquant de l'Avalanche du Colorado, Mikko Rantanen, dans ses nouvelles couleurs. (Getty Images)

millions de dollars par année. Cela dit, l'organisation refusait de lui offrir un plus gros salaire que le meilleur joueur de l'équipe, Nathan MacKinnon. Ce dernier est présentement sous contrat pour encore six ans à 12 600 000 \$ par saison. La question demeure si les Hurricanes sont prêts à déboursier le gros prix pour convaincre Rantanen de rester.

Garder espoir malgré la défaite

Samedi dernier au Centre Bell, le Canadien s'est incliné en prolongation face aux Devils du New Jersey. C'est une défaite qui a fait mal aux partisans étant donné que le CH se bat à l'interne pour une place en séries éliminatoires contre des adversaires de taille. Malgré cela, les joueurs n'ont pas à rougir de leur performance.

Par Alexia Santos

Mentionnons le travail acharné des deux gardiens de but, Samuel Montembeault et Jakub Dobeš, le fruit des efforts du nouveau vétéran à la ligne bleue, Alexandre Carrier, Nick Suzuki, qui passe sous le radar vu qu'il endosse un rôle ingrat, surtout dans un marché comme Montréal et finalement un résultat à double face.

UN TANDEM DEVANT LE FILET SOLIDE

C'était Jakub Dobeš qui défendait la cage du Tricolore samedi pour un sixième départ depuis son rappel. Jusqu'à maintenant, il détenait une fiche parfaite de 5-0-0 après avoir vaincu trois équipes championnes de la Coupe Stanley, soit les Panthers de la Floride, l'Avalanche du Colorado et les Capitals de Washington, mais aussi l'équipe de l'heure dans la conférence Ouest : les Stars de Dallas. Dobeš a aussi sauvé l'honneur du CH en vainquant les Rangers de New York et en s'assurant une victoire après deux défaites cuisantes contre ces mêmes « blueshirts ». C'est contre les Devils du New Jersey qu'il a encaissé sa première défaite en carrière, et ceci en surtemps. Lors de ce match, il a tout de même effectué 44 arrêts de grande qualité contre des joueurs qui appartiennent à l'élite de la Ligue nationale de hockey. Samuel Montembeault ainsi que Jakub Dobeš forment un jeune duo électrifiant devant le filet du Tricolore lors de chaque match.

UN PREMIER BUT BIEN MÉRITÉ

Alexandre Carrier, le nouveau venu à Montréal depuis son départ de Nashville, a su répondre aux attentes de Martin St-Louis et même plus. Lors de ses premiers matchs avec le bleu blanc rouge, il

avait noirci la feuille de pointage, mais seulement dans la colonne des passes. Toutefois, lors de l'affrontement contre les Devils, il s'est vu récompensé avec un très beau but marqué d'un tir frappé de la ligne bleue. Ce but signifie que chaque défenseur dans l'alignement a au moins un but cette saison. De plus, il a marqué ledit but à la maison devant une foule survoltée qui l'a accueillie à bras ouverts.

UN CAPITAINE SOUS-ESTIMÉ

De Saku Koivu à Max Pacioretty et maintenant Nick Suzuki, le rôle et l'impact du capitaine est crucial dans une ville où le hockey est une religion pour ses partisans. Nick Suzuki est en train d'accomplir un brillant travail comme capitaine malgré le fait qu'il exprime un leadership silencieux qui passe par les actions avant les mots. Il se porte toujours à la défense de ses coéquipiers et valorise le travail d'équipe et la chimie qui se trouvent à l'intérieur de ce vestiaire lors de points de presse ou d'entrevues de fin de match.

UN ARRIÈRE-GOÛT DE RÉSILIENCE

Il ne faut pas oublier que le Canadien sort de ce match avec un point contre la troisième meilleure équipe de la division métropolitaine. Ce match va être comptabilisé comme une défaite à la fiche de l'équipe, mais les joueurs ont joué un bon match de hockey. En outre, à chaque fois que Dobeš baissait pavillon, toute l'équipe, tous trions confondus, s'assurait de donner son maximum lors de leurs présences sur la glace pour aider leur gardien avec une offensive soutenue. Finalement, ils ont perdu la bataille, mais avec dignité, sachant qu'ils ont amené cette partie en prolongation et qu'ils se sont battus jusqu'à la fin.



Samedi dernier au Centre Bell, le Canadien s'est incliné en prolongation face aux Devils du New Jersey. Malgré cela, les joueurs n'ont pas à rougir de leur performance. (Getty Images)

Jimmy Butler suspendu indéfiniment par le Heat

La situation entre le Heat de Miami et sa star Jimmy Butler ne fait que s'envenimer depuis la réclamation officielle de ce dernier à être échangé.

Par Émilie Oliver



Jimmy Butler, star du Miami Heat a été suspendu pour la troisième fois en un mois mardi dernier. (Getty Images)

Après avoir quitté un entraînement avant qu'il ne soit terminé, Jimmy Butler a été suspendu une troisième fois. Il était censé revenir de sa deuxième suspension le lundi 27 janvier, mais il a été suspendu à nouveau le lendemain. Il s'agit donc d'une troisième suspension en un mois pour la star de Miami, qui semble être déterminée à pousser l'organisation à l'échanger, quoi qu'il en coûte.

C'est après avoir appris qu'il ne ferait pas partie de la formation de départ lors du match contre Orlando que Jimmy aurait quitté l'entraînement. Bien que la durée de la suspension soit indéfinie pour le moment, l'équipe affirme qu'elle sera au moins de cinq matchs et qu'elle sera sans solde, a déclaré le Heat dans un communiqué. « Cette suspension fait suite à un comportement récurrent de mépris des règles de l'équipe, de conduite nuisible à l'équipe et de rétention intentionnelle de services. Cela inclut le fait d'avoir quitté l'entraînement plus tôt aujourd'hui », enchaîne l'organisation.

Même sans son meilleur joueur, le Heat s'est battu jusqu'à la fin pour avoir le dessus sur le Magic par la marque de 125 à 119, après deux périodes de prolongation. « Ce que cela signifie pour nous, c'est qu'on a prouvé qu'on avait une quantité impressionnante de caractère », a déclaré l'entraîneur du Heat, Erik Spoelstra.

JAMAIS DEUX SANS TROIS...

La première fois que Butler avait été suspendu, c'était en raison d'un comportement jugé nuisible, puis une deuxième fois pour avoir raté un vol d'équipe pour Milwaukee. Il a maintenant manqué 15 des 20 derniers matchs de Miami, dont 10 des 13 derniers à cause des suspensions.

Le rôle de Butler au sein de l'organisation avait déjà été remis en question avant même les suspensions. Cela dit, le numéro 22 de Miami n'avait pas commencé de match sur le banc depuis le 27 janvier 2017, soit presque exactement 8 ans, ou 560 matchs.

RELATIONS DIFFICILES AVEC LES DIRIGEANTS DE L'ORGANISATION

Il était devenu éligible l'été dernier pour une prolongation de contrat de deux ans pour 113 millions de dollars, mais il ne l'a pas obtenue, causant un problème entre l'équipe et lui. Le président du Heat, Pat Riley, avait déclaré après la dernière saison que cette extension n'était pas possible puisque Butler a manqué environ un match sur quatre depuis qu'il a rejoint l'équipe. Bien que les résultats soient au rendez-vous lorsque Butler foule le terrain (avec une moyenne de 17 points par match cette saison), encore faut-il qu'il soit sur le parquet pour produire des victoires.

Malgré qu'il ait déclaré en début de saison qu'il n'était pas contrarié par l'absence d'une proposition de prolongation, les tensions semblent se multiplier entre Riley et Butler, lesquels ont montré des signes d'animosité l'un envers l'autre à plusieurs reprises depuis l'été dernier. L'attitude de l'ailier de 35 ans semble avoir changé dans les dernières semaines alors que l'équipe a annoncé qu'il avait demandé un transfert.

Super Bowl LIX : le jour de la marmotte

Le rideau est tombé sur les finales de conférence de la NFL, et l'affiche du Super Bowl LIX est désormais connue : les Eagles de Philadelphie et les Chiefs de Kansas City s'affronteront le 9 février 2025 au Caesars Superdome de La Nouvelle-Orléans. Ces finales, riches en émotions et en rebondissements, ont confirmé la suprématie de deux des franchises les plus dominantes des deux dernières années.



Les Chiefs de Kansas City et les Eagles de Philadelphie s'affronteront au Super Bowl LIX, pour une deuxième fois en 3 ans. (Getty Images)

Cette confrontation sera, par le fait même, une occasion pour les Chiefs de remporter le plus grand honneur dans le monde du sport américain, pour une troisième année consécutive.

LES EAGLES SANS PITIÉ CONTRE LES COMMANDERS

Dans la finale de la Conférence Nationale (NFC), les Eagles de Philadelphie ont aisément écrasé les Commanders de Washington avec un score sans appel de 55 à 23. Favoris avant la rencontre, les Eagles n'ont laissé aucune chance à leurs rivaux de division. Dès le premier quart, Jalen Hurts et son attaque ont

pris le contrôle du match, marquant rapidement deux touchés. La défense, quant à elle, a imposé un rythme infernal, forçant plusieurs pertes de ballon du côté des Commanders.

Washington, qui avait surpris le monde du football en atteignant cette finale, n'a jamais réussi à inverser la tendance. Malgré quelques sursauts d'orgueil, notamment un touchdown spectaculaire de Terry McLaurin, et un match aux allures de 2018 pour Zach Ertz, l'équipe de la capitale américaine a été dépassée par la puissante attaque au sol de Philadelphie qui a été responsable de sept touchés. Avec cette victoire éclatante, les Eagles décrochent leur billet pour le Super Bowl, deux ans après leur dernière apparition.

LES CHIEFS TRIOMPHENT AU TERME D'UN DUEL ÉPIQUE CONTRE LES BILLS

De l'autre côté, la finale de la Conférence Américaine (AFC) a offert un spectacle chaudement disputé. Dans une rencontre haletante, les Chiefs ont arraché la victoire face aux Bills avec le score de 32 à 29. Ce match, qui s'annonçait comme un duel au sommet entre Patrick Mahomes et Josh Allen, n'a pas déçu.

Dès les premières minutes, les Bills ont affiché leurs ambitions avec une attaque explosive. Josh Allen, en grande forme, a multiplié les passes précises et les courses décisives, mettant en difficulté la défense des Chiefs. Cependant, Kansas City, fidèle à son habitude, a su réagir avec brio. Patrick Mahomes, toujours aussi

impressionnant sous pression, a guidé son équipe vers un retour spectaculaire en seconde mi-temps.

Le tournant du match est survenu dans les dernières minutes, lorsque les Chiefs ont réussi une possession magistrale qui a mené au botté de placement victorieux. Avec ce succès, Kansas City se qualifie pour son quatrième Super Bowl en six ans, affirmant encore une fois sa domination sur la conférence américaine.

UN SUPER BOWL AUX ALLURES DE REVANCHE

Ce Super Bowl LIX promet d'être une revanche passionnante entre les Eagles et les Chiefs. Les deux équipes s'étaient déjà affrontées lors du Super Bowl LVII en 2023, où Kansas City l'avait emporté de justesse par la marque de 38-35. Philadelphie aura donc à cœur de prendre sa revanche et de soulever une deuxième fois le trophée Vince Lombardi.



JULIEN MOSLENER
Correspondant Vert & Or

Un nouveau record personnel

La fin de semaine des 25 et 26 janvier derniers, les étudiants-athlètes en athlétisme du Vert & Or se rendaient à l'Université McGill pour le McGill Team challenge. Certains athlètes chez le Vert & Or se sont démarqués, établissant des records personnels. À ce chapitre, l'athlète de première année et étudiant en kinésiologie, Nolan Turgeon, continue de démontrer sa totale domination sur le circuit.

Par Julien Moslener

Pour la période du 20 au 26 janvier, l'honneur d'être l'étudiant-athlète de la semaine, remis aux athlètes qui ont le plus rayonné dans leurs sports, a été attribué à Laurie Desjarlais et Nolan Turgeon en raison de leurs performances respectives.

UNE SAISON RECRUE À NE PAS OUBLIER

Après avoir fait tourner de nombreuses têtes au pays cet automne avec l'équipe de cross-country, Nolan Turgeon reprend de plus belle en ce début de saison d'athlétisme. Lors de la première compétition en 2025, les 11 et 12 janvier derniers, Nolan s'est illustré en remportant l'épreuve du 1 500 m, devançant son plus proche adversaire d'un peu plus de deux secondes.

La semaine dernière, Nolan participait au 3 000 m dans le cadre du McGill Team challenge, sous les couleurs du Vert & Or. C'est avec un calme irréprochable que l'excellent athlète de 20 ans de Sherbrooke a remporté l'épreuve avec une impressionnante avance de six secondes sur son plus proche compétiteur, démontrant une fois de plus sa domination sur le Réseau du sport étudiant du Québec. Son chrono de 8:05.77 secondes est un nouveau record personnel pour le jeune athlète.

Du côté des femmes, c'est Laurie Desjarlais qui s'est illustrée à l'Université McGill. L'étudiante-athlète de troisième année à la maîtrise en sciences de la santé, a terminé la compétition avec deux podiums, dont une victoire au 600m avec plus de deux secondes d'avance sur sa plus proche adversaire.

Les athlètes bénéficieront d'un congé de compétition



Nolan Turgeon, en athlétisme, a remporté l'épreuve du 1 500 m, la fin de semaine des 25 et 26 janvier derniers, devançant son plus proche adversaire d'un peu plus de deux secondes. (Vert & Or)

bien mérité, et refouleront la piste les 14 et 15 février prochains dans le cadre du Last Chance Invitational à l'Université Carleton, dernier arrêt avant le championnat provincial qui se tiendra ici sur le campus les 21 et 22 février prochains.

VOLLEYBALL FÉMININ : UNE FIN DE SEMAINE PARFAITE

L'équipe féminine du Vert & Or a imposé sa suprématie, le vendredi 24 janvier, en affrontant les Piranhas de l'École de technologie supérieure de Montréal. Elle a dominé chaque manche avec des scores sans appel de 25-8, 25-15 et 25-14, ne laissant aucune chance à ses adversaires.

Dimanche, les filles ont poursuivi sur leur lancée face aux Citadins de l'UQAM à Montréal. L'équipe dirigée par Claude Tremblay a su contrôler le match d'un bout à l'autre pour s'imposer 3 à 1 et confirmer leur excellente

forme.

VOLLEYBALL MASCULIN : UNE VICTOIRE DÉCISIVE

L'équipe masculine était engagée dans un duel important vendredi dernier, en accueillant l'Université Laval au stade de l'Université de Sherbrooke. Bien décidés à ne pas subir une seconde défaite face à cet adversaire cette saison, les joueurs du Vert & Or ont livré une de leur meilleure prestation et remporté le match 3 à 0.

Julien Vanier, Hugo Ouellet et Yoan David ont été des acteurs clés de cette victoire, se distinguant par leurs performances. Le Vert & Or a disputé son dernier match à domicile le 31 janvier, avant de prendre la route pour l'Université du Nouveau-Brunswick et l'Université Laval pour les trois dernières confrontations de la saison, les 7-8 et 15 février prochains.